

Rapport Annuel

2006 - 2007



*...quand «venir en aide» n'est pas un objectif,
mais la conséquence de l'engagement de chacun...*

337, RUE LAURIER, CP 51, TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC), G9A 2R4
TÉLÉPHONE : 819-694-4545 TÉLÉCOPIEUR : 819-694-4545

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|---------|
| MOT DE LA DIRECTION | PAGE 3 |
| LA MISSION | PAGE 5 |
| LA PHILOSOPHIE | PAGE 6 |
| LE CONSEIL D'ADMINISTRATION | PAGE 7 |
| L'ÉQUIPE DE TRAVAIL | PAGE 8 |
| STRUCTURE ORGANISATIONNELLE | PAGE 11 |
| FINANCEMENT RÉCURRENT | PAGE 12 |
| INTERVENTION PSYCHOSOCIALE | |
| CONTACTS ÉTABLIS | PAGE 13 |
| CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX BESOINS | PAGE 14 |
| ÂGE & SEXE DES PERSONNES REJOINTES | PAGE 16 |
| TYPOLOGIE DE CONSOMMATION | PAGE 17 |
| SUBSTANCES CONSOMMÉES | PAGE 18 |
| SANTÉ MENTALE | PAGE 18 |
| LIEUX D'INTERVENTION | PAGE 19 |
| CENTRE DE JOUR | |
| FRÉQUENTATION DU CENTRE DE JOUR | PAGE 20 |
| ÂGE DES PERSONNES REJOINTES | PAGE 21 |
| SEXES DES PERSONNES REJOINTES | PAGE 21 |
| SANTÉ MENTALE | PAGE 22 |
| TYPOLOGIE DE CONSOMMATION | PAGE 22 |
| SUBSTANCES CONSOMMÉES | PAGE 23 |
| CAPACITÉ DE RÉPONDRE À LA DEMANDE | PAGE 23 |
| RÉFÉRENCE & ACCOMPAGNEMENT | PAGE 24 |
| INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE | PAGE 25 |
| TABLEAU SYNTHÈSE | PAGE 26 |
| ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES | |
| JOURNAL DE RUE LA GALÈRE | PAGE 27 |
| DÉPANNAGE ALIMENTAIRE ET DÎNER DE NOËL | PAGE 28 |
| PROJET MARGIART | PAGE 30 |
| MANDAT AU NIVEAU DE LA SANTÉ PUBLIQUE | PAGE 38 |
| COMITÉ D'AUTOFINANCEMENT | PAGE 40 |
| ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION | PAGE 43 |
| REMERCIEMENTS | PAGE 44 |

MOT DE LA DIRECTION

Encore une fois, l'année 2006-2007 a été des plus chargée pour tout le personnel de Point de Rue. Les demandes ont encore une fois cette année connu une hausse fulgurante tant de la part de nos partenaires que des personnes rejointes par le biais des services que nous offrons. La tendance des dernières années s'est donc maintenue en augmentant la pression sur l'urgence sociale qui est gérée tant bien que mal par notre équipe. Les employés surchargés doivent donc à la fois gérer un volume de demandes exponentiel avec des ressources humaines nettement insuffisantes.

Le financement provenant du gouvernement provincial par le programme de soutien aux organismes communautaires demeurant toujours le même malgré l'augmentation de nos demandes, la détérioration du tissu social et la multiplication de nos services. Nous devons donc constamment courir après notre financement nous permettant ainsi de réaliser notre mission de base. C'est quand même particulier de mettre autant d'énergie pour simplement avoir les montants nécessaires pour faire un travail unique (que bien peu de gens veulent et peuvent accomplir) qui a des bénéfices directs pour toute la population, les partenaires et l'ensemble du réseau de santé et services sociaux. À la fin de notre présente année d'activité, nous étions susceptibles de fermer les trois quarts de nos services par la fin du financement fédéral du programme IPAC laissant dans le besoin une quarantaine de personnes par jour parmi les plus démunies. Mais bonne nouvelle, nous avons trouvé un peu d'oxygène pour insérer dans notre respirateur artificiel pour prolonger notre espérance de vie au 31 mars 2009. Ce financement provenant encore du gouvernement fédéral. Nous sommes aussi optimistes à l'idée de maintenir nos services pour 2007-2008 puisque certains partenaires (Ville de Trois-Rivières, Forum jeunesse, CSSSTR, Service Canada) souhaitent maintenant investir pour pallier au manque à gagner. Nous sommes en ce sens, très heureux de constater le support direct de ces partenaires influents qui ont manifestement bien compris les intérêts sociaux liés à leur investissement à Point de Rue. Mais encore une fois... que se passe-t-il à l'Agence de la Santé et Services Sociaux... que se passe-t-il au gouvernement provincial pour que cette situation insupportable soit maintenue ? Après avoir multiplié les représentations politiques, allant même jusqu'au premier ministre Jean Charest, que faut-il faire pour avoir un financement décent (toujours en se rappelant que nous sommes à 53 % de ce qu'ils considèrent le plancher). Disons que notre plancher a autant de trous que de place pour poser les pieds ! Nous réclamons donc encore et toujours un financement de base décent (au moins jusqu'à la hauteur de l'organisme de Drummondville qui a le double de Point de Rue) et en ce sens... à vous chers lecteurs rappelez-vous que l'argent du gouvernement provincial est le vôtre et que vous avez droit de regard sur la façon dont il est géré ! Tout support de votre part par des pressions gouvernementales seront une goutte de sueur de plus dans cet océan de démarches incisives !

En parallèle de cette situation inacceptable, nous ne pouvons qu'admirer la qualité de l'engagement des personnes impliquées à Point de Rue. Bravo et merci à tous les employés qui s'actualisent dans ce boulot infernal en y investissant toutes leurs multiples richesses en prenant plaisir à se faire proche des plus souffrants de notre communauté. Bravo et merci aux bénévoles qui nous ont permis de réaliser une activité bénéfique sans précédent le 28 juin 2006 ce qui nous permet de préserver un équilibre fiscal des plus précaire. Bravo et merci aux bénévoles qui s'investissent pour préparer des repas congelés et un repas de Noël exceptionnel pour tous ces gens qui n'en auraient pas autrement. Bravo et merci aux partenaires qui osent changer des choses, remettre en question leur pratique et recevoir les personnes que nous accompagnons. Bravo aux pairs aidants qui eux aussi s'investissent pour supporter notre travail (merci de tenir le sac !). Merci aux personnes rejointes qui attendent de plus en plus pour avoir des services et qui ont de plus en plus de difficulté à obtenir un suivi psychosocial adéquat de notre part parce que l'urgence nous monopolise.

Maintenant, 2007-2008 sera aussi une année importante pour notre organisme. Nous verrons tout d'abord nos forces divisées puisque deux membres de l'équipe quittent pour Madagascar en septembre pour réaliser un projet de coopération avec des jeunes rejoints. Nous remercions les autres membres de l'équipe, les membres de CA et les bénévoles qui démontrent leur solidarité en tenant le fort pendant ces trois mois. Nous souhaitons aussi bon voyage à cette délégation qui vivra une expérience unique !

Ensuite, nous travaillons avec une équipe modifiée puisque nous avons des nouveaux employés en travail de rue et à la rédaction du journal. Ceux-ci arrivent dans un tourbillon incessant de demandes des personnes que nous rejoignons. Nous sommes très content que ceux-ci se joignent à notre équipe en souhaitant que le défi que représente un emploi à Point de Rue les comblent autant que les autres membres de l'équipe. Sébastien et Kim, nous vous souhaitons chaleureusement la bienvenue au sein de notre corporation qui a grand besoin de gens de cœur pour insuffler un peu de dignité dans la vie de ces gens qui se voient parfois confiné à survivre dans des conditions de vie qui sont considérées inacceptables par les clients de la SPA.

Au cours de la prochaine année, nous serons aussi interpellés à travailler intensément sur nos liens de partenariat puisque nous constatons de plus en plus l'inadéquation du réseau de santé et services sociaux pour répondre aux besoins grandissants des personnes rejointes. Nous savons que les personnes que nous rejoignons peuvent représenter des défis importants en intervention du à leur haut niveau de désaffiliation mais ce n'est pas selon nous une raison pour les traiter comme des patients de dernier ordre. Le nombre incalculable d'injustices que vivent les personnes que nous rejoignons nous obligent à nous positionner en tant que défenseur des droits de ces gens démunis qui sont confrontés à une organisation des services tellement complexe qu'elle laisse volontairement ces gens dans des conditions inacceptables. Mais jusque où doit être rendu la déchéance d'un être humain pour que nous ayons l'obligation de lui porter assistance ? Le défi de la concertation sera donc un enjeu important pour nous cette année.

Enfin, force est d'admettre que le problème récurrent du financement non récurrent demeure l'enjeu principal. Puisque le milieu hospitalier jouit d'une crédibilité hors du commun, je vais me permettre de les citer en mentionnant qu'un problème qu'on laisse traîner deviendra nécessairement plus grave et coûtera plus cher. À tous les ministres, députés, hauts fonctionnaires ou autre gens d'influence, venez visiter nos services, vous verrez que de subventionner Point de Rue n'est pas une dépense mais un investissement !!! Plus nous attendrons pour faire cet investissement, plus les conséquences sociales néfastes seront importantes. Sortez de vos bureaux et venez constater la réalité du terrain, 2 heures suffiront pour saisir l'urgence d'agir dans le dossier de Point de Rue !

En définitive, nous vous souhaitons bonne lecture de ce rapport qui encore une fois cette année vient en format réduit. En conséquence, il ne traduit que très brièvement l'ampleur de notre travail et de nos réalisations. Nous avons de moins en moins de temps pour le faire et nous avons décidé de prioriser l'intervention à la reddition de compte. Encore une fois l'invitation est formulée, si vous voulez voir ce qu'on fait avec l'argent public, venez passer une journée avec nous... désolé, je dois cesser la rédaction de cette section, il faut que je cours après l'argent pour assumer les paies des employés ce jeudi !

LA MISSION

Depuis son incorporation en 1993, l'organisme communautaire à but non lucratif Point de Rue, poursuit l'actualisation de sa mission, qui malheureusement est de plus en plus interpellée par la communauté :

OFFRIR UNE INTERVENTION PRÉVENTIVE, PAR LA PRÉSENCE D'AGENTS D'INFLUENCE, DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION DANS UN CADRE INFORMEL

Pour actualiser cette mission, certains objectifs sont visés par l'intervention qui émane du travail fait par l'organisme :

- ⇒ Établir une relation de confiance avec la personne rejointe dans le respect de ses choix, de son style de vie et de ses valeurs.
- ⇒ Favoriser la prise en charge des personnes rejointes
- ⇒ Favoriser une meilleure compréhension des conditions de vie et des besoins spécifiques des personnes rejointes
- ⇒ Dépister les lieux de fréquentation, être présents dans ces lieux, tenter de se faire reconnaître en tant que personne ressource et de se faire accepter par les personnes rejointes dans la rue.
- ⇒ Favoriser un ajustement continu entre les services existants et les besoins de la population desservie.
- ⇒ Enfin, puisqu'il est impossible actuellement pour les travailleurs de rue de répondre à l'ensemble des besoins observés dans la rue, une priorité d'intervention auprès des 12-35 ans à été proposée lors de l'Assemblée Générale des membres de la corporation le 12 juin 2000.

... Les travailleurs de rue ont donc comme mandat de rejoindre les gens en situation de rupture sociale qui ne sont pas rejoints par les autres ressources de la communauté. Le travailleur de rue offre alors d'accompagner les personnes rejointes vers une démarche d'amélioration de leurs conditions de vie et vers une prise en charge volontaire. Cela passe souvent par une reconstruction du tissu social des individus, ce qui les amène à prendre leur place au sein d'une société très perturbée qui a grand besoin d'eux,...

LA PHILOSOPHIE

La philosophie de Point de Rue s'inspire d'une approche humaniste, qui sous-tend l'ensemble de nos actions. Celle-ci est puisée au sein de l'héritage social qui est issu du mouvement communautaire québécois. Nous puisons aussi les différents éléments de notre philosophie au cœur de l'approche mise en place par les différents organismes de travail de rue du Québec et d'Europe. L'approche préconisée se définit autour des sept caractéristiques présentées dans cette section. En voici l'essentiel :

L'autonomie

Point de Rue détermine librement ses orientations, son approche, ses pratiques, ses normes de régie interne et ses règles de fonctionnement. Ces éléments sont établis par les membres bénévoles de la corporation (lors de l'AGA) et par les membres du conseil d'administration.

La souplesse et l'innovation

En raison de son enracinement et de son identification à la communauté, Point de Rue fait preuve de flexibilité et de polyvalence pour s'adapter aux besoins changeants des individus et des collectivités rejointes. Par ailleurs, Point de Rue développe des initiatives adaptées à des besoins nouveaux, ainsi que des modes d'intervention qui présentent un caractère novateur.

L'approche globale

L'approche priorisée par Point de Rue tient compte des problèmes spécifiques identifiés par les individus à l'intérieur d'un cadre où on aborde la personne dans sa globalité, une approche qui cherche à éviter la fragmentation et la surspécialisation. En fait, l'approche globale préconise qu'on ne pourra outiller adéquatement la personne qu'en utilisant le relais avec son milieu de vie, qu'en agissant sur ses conditions de vie, sur son environnement et en tenant compte de son histoire personnelle.

Actions centrées sur les valeurs d'autonomie et de prise en charge

Les actions de Point de Rue valorisent l'autonomie des individus et des collectivités. Elles favorisent le cheminement des personnes et des groupes en mettant à contribution leurs capacités à résoudre leurs difficultés et à modifier leurs conditions de vie. Les interventions visent donc tant à accroître les capacités de prise en charge des communautés qu'à améliorer la qualité du tissu social et à répondre à des besoins individuels.

Enracinement dans la communauté

Point de Rue est né de l'identification des besoins par une communauté définie géographiquement et à partir d'un vécu commun et d'une problématique commune. Cet engagement des membres et des partenaires au cours des années suscite la mobilisation de la communauté pour créer des lieux d'appartenance, bâtir des réseaux d'aide, de solidarité et d'appui.

Rapport volontaire à l'organisme

Toutes les actions de Point de Rue sous-tendent une participation libre des personnes rejointes.

Conception égalitaire des rapports

L'intervention de Point de Rue repose sur une vision égalitaire des rapports entre les employés, les membres du Conseil d'administration, les bailleurs de fonds, les partenaires, les politiciens, Dieu et les personnes rejointes. Elle se caractérise par l'accueil inconditionnel, la disponibilité des employés et par le respect de la liberté d'expression, du style de vie et des caractéristiques individuelles des individus quels qu'ils soient.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2001, Point de Rue entreprit un virage important qui amena la corporation à prendre un rôle plus important auprès des personnes exclues. Cela a entraîné des changements structurels importants tels que le changement de dénomination sociale et de la charte, le déménagement, le changement de direction générale, le changement de plusieurs membres du conseil d'administration (dont deux places prévues pour les personnes rejointes), l'établissement de protocole de partenariat précis, l'embauche de personnel qualifié, la fiducie du journal de rue, la mise en place de projets structurants et la redéfinition de la structure organisationnelle. Tous ces changements demandent une participation active des membres du conseil d'administration ainsi qu'une volonté d'engagement proportionnelle à celle de l'équipe de travail. Nous sommes donc très heureux de compter sur l'implication et le dévouement des nos employeurs qui partagent nos préoccupations et qui ont la lourde tâche d'encadrer notre développement et les risques qui y sont liés.

Encore une fois cette année, les membres du conseil d'administration de Point de Rue ont dû porter la précarité financière issue du manque de financement entre les deux programmes IPAC. Cette situation a amené les employeurs à faire certains choix déchirants tel que le retard dans l'embauche des travailleurs de rue... considérant que l'essence que nous possédons représente toujours une fraction du millage à accomplir.

Encore cette année, notre conseil d'administration s'est modifié notamment par le départ de notre président depuis 6 ans, Michel Simard. Nous tenons à remercier formellement Michel pour tout le travail qu'il a accompli comme maître d'œuvre de la transformation de l'organisme depuis 2001. Son expertise et la qualité de son engagement furent essentielles au développement de notre organisme et à la reconnaissance que nous obtenons maintenant. Sincères remerciements Michel et nous te souhaitons le plus grand plaisir à relever les défis qui se posent sur ton chemin toujours au profit des personnes en situation de rupture sociale. Nous sommes fiers de compter sur Blaise Gagnon pour assurer l'intérim de la présidence, un homme de cœur qui porte les valeurs de Point de Rue bien au-delà des rencontres du CA !

Membres du Conseil d'Administration

Blaise Gagnon, président
Chantal Plourde, vice-présidente
David Lemire, secrétaire-trésorier
Mylène Lecours, administratrice
Sr. Suzanne Blais, administratrice
Louis-Marie Dubé, administrateur
Denise Carbonneau, administratrice
Michel Simard, président démissionnaire

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Au cours de la dernière année, l'équipe de travail a été quelque peu modifiée avec certains départs compensés par quelques nouveaux employés. Premièrement, nous avons perdu notre agent de développement et éditeur du journal de rue Jean Lamarche. Notre cher Jean a quitté pour un congé parental en septembre dernier. Celui-ci a agrandi la famille avec la naissance d'un beau petit Émile. Outre notre joie de voir celui-ci être papa, nous devons pallier à son absence. Jean était à notre emploi depuis 2002. Celui-ci s'est distingué comme un employé engagé et passionné. Les innombrables heures de travail que celui-ci a investi à Point de Rue sont directement liées à la crédibilité et à la reconnaissance de Point de Rue qui s'étend maintenant au niveau national. En plus de diriger les activités du journal la Galère, il nous a permis de poursuivre un développement sans précédent par ces multiples talents d'organisateur et de communicateur. Nous tenons à remercier notre Jean pour tout le travail qu'il a accompli et nous tenons à souligner notre grande reconnaissance. Nous avons certes perdu un employé de grande qualité,... mais nous conserverons un allié et un ami excessivement apprécié ! Merci pour tout mon cher Jean,... nous essayerons de te faire honneur dans la consolidation du développement auquel tu as ardemment contribué !

Dans le cadre des activités du journal nous avons aussi perdu notre rédactrice en chef Alexandra Wolowski qui palliait déjà à l'absence de Guy Guilbert qui nous a quitté en automne. Ceux-ci ont été les grands responsables du produit de qualité que nous avons présenté à chaque mois par la publication de la Galère. Leurs multiples talents en infographie furent un atout important pour nous permettre d'aspirer à jumeler l'art avec la rigueur d'un média alternatif. Nous tenons à leur souhaiter bonne chance dans tous les projets qu'ils poursuivront.

Pour pallier à ces départs, nous avons embauché Sébastien Bois en tant que rédacteur en chef du journal la Galère. Celui-ci a une riche expérience en intervention psychosociale et représente pour nous l'hybride idéal entre l'éditeur d'un journal et l'intervention psychosociale. Nous tenions à remplacer nos départs par quelqu'un qui détient une expérience en intervention puisque le défi de produire un journal avec les gens de la rue demande une éthique et une expérience particulière. Lorsque nous favorisons l'expression des gens, il faut être en mesure de soutenir leurs confidences. En ce sens, Sébastien est un employé de qualité qui assume déjà ses responsabilités avec une grande efficacité. Sa présence nous a permis de redémarrer la publication de la Galère dont les activités ont été suspendues pendant 3 mois dû au départ d'Alexandra. Encore une fois,... c'est une 5^{ème} réanimation de la Galère qui malgré son défi de financement se démarque en occupant un espace laissé libre par les autres médias et les autres publications communautaires.

Ensuite, nous avons le contrat de compléter nos travaux de rénovations avant le 31 mars pour ne pas perdre notre subvention du programme IPAC. Mais fidèle à notre réputation, il était hors de question de dépenser cet argent public à la hâte pour respecter des échéances. Notre souci de faire fructifier chaque dollar du trésor public est soutenu par une rigueur importante dans l'accomplissement des travaux de rénovations et l'octroi des contrats. Nous sommes bien loin des Jean Lafleur de ce monde ! Pour accomplir ce contrat exigeant, nous avons engagé Gilles Carrier comme responsable du chantier de rénovations. Celui-ci s'est présenté à Point de Rue en novembre avec le mandat de terminer tous les travaux avant le 31 mars suivant. Nous tenons ici à souligner la très grande efficacité de Gilles dans l'accomplissement de ces tâches. Celui-ci s'est donné corps et âme pour nous permettre d'avoir les meilleures installations possibles étant bien conscient que notre offre de service est dépendante de notre organisation physique qui a toujours été déficitaire depuis 2002. Gilles a donc dirigé tous les achats et les contrats de main de maître, toujours en travaillant avec les exigences des différents programmes de subvention. Il nous a permis d'avoir (enfin) des installations adéquates pour réaliser notre travail. Non seulement les espaces sont plus fonctionnels et mieux équipés mais ils sont aussi beaucoup plus propres. Celui-ci a parfait notre éducation en actualisant la théorie qu'un espace propre favorise une saine santé mentale. Depuis, à chaque semaine les personnes qui fréquentent nos services nous mentionnent comme c'est beau, fonctionnel et agréable de venir chez nous. Merci Gilles, ça te revient en grande partie ! Pour honorer tout ton labeur, nous nous engageons à tout faire pour maintenir les espaces propres malgré le fait que nous n'avons aucune personne de payée pour faire l'entretien ménager... tiens un autre lacune crée par notre sous financement ! Bravo Gilles et merci infiniment !

Enfin, je tiens à lever mon chapeau à mes trois complices Papy, Pat et Julie. Le travail acharné de ces personnes est la base de l'accomplissement de notre mission. Papy étant la personne la plus appréciée que je connaisse dans notre milieu, il est un intervenant olympique. Il fracasse tout les records de capacité à rencontrer du monde qui décompense en une journée recevant en moyenne 35 personnes par jour. Il est tout simplement l'âme du Centre de Jour et la personne référence de tout l'espace d'accueil psychosocial que nous offrons. Au nom de toutes les personnes que tu touches directement mon cher Papy, tu as toute notre admiration pour cet engagement que tu vis avec nous dans cet emploi des plus exigeant. Point de Rue est fier et reconnaissant de compter sur cet homme de grande qualité qui remplit les tâches de trois personnes à lui seul. Patricia a quand à elle vu ses fonctions modifiées pour occuper un rôle de coordination au sein de la corporation complète. Elle est celle qui a remplacé Jean Lamarche dans le financement du poste d'agent de développement. La description de tâches est par contre tout à fait différente. Patricia assume la responsabilité de la reddition de comptes et autres tâches administratives et de gestion. À l'instar de Gilles elle a aussi permis de pallier à une de nos grandes faiblesses en ajoutant une rigueur inégalée dans la gestion de la corporation. Notre bulletin en ce sens est exceptionnel... toujours en rappelant que nous n'avons aucune secrétaire ou réceptionniste d'embauchée à Point de Rue... sous financement peut-être !!! De plus, Patricia a des compétences exceptionnelles en intervention psychosociale et en organisation du travail. Elle est d'ailleurs aussi la responsable du projet MargiArt autant dans la gestion de celui-ci que dans l'intervention offerte et le suivi psychosocial. Elle est certes très appréciée par ces jeunes, malgré ses exigences importantes pour ceux-ci. Elle est la pierre angulaire des projets structurants qui permettent aux jeunes de cheminer vers la participation sociale active. Bravo et félicitations pour ton travail exceptionnel ma chère Pat. Finalement, Julie est toujours notre seule travailleuse de rue à temps plein. Encore une fois cette année, elle a su gérer la pression d'être la seule intervenante attitrée au volet aller vers. Elle se distingue par sa capacité à rejoindre une multitude de gens différents avec une multiplicité de problématique toutes plus aigues les une que les autres. Notre travailleuse de rue doit toujours se dépasser pour créer des nouveaux contacts et fouiller pour trouver les personnes les plus exclues dans le but de les référer. La capacité d'adaptation de celle-ci ne fait nul doute. Nous sommes enfin, heureux de pouvoir lui offrir une partenaire de travail au printemps 2007 après qu'elle aie tenu le fort seule pendant 2 ans. Bravo ma petite Julie et merci pour toutes ces personnes qui seraient seules s'ils ne t'avaient pas croisé un jour !

Par contre, nous avons dû composer cette année avec de nombreux congés de maladie de la part de nos employés attitrés à la mission de base. Chacun à leur tour ils ont passé par des périodes d'épuisement ou par des maladies physiques symptômes d'un système immunitaire éprouvé et par des ressources énergétiques sur sollicitées. Nous tenons à mettre encore une fois à l'attention des bailleurs de fonds que notre personnel est fatigué et doit avoir du support ! Lorsque nous parlons d'urgence d'agir... nous parlons d'un code 1 de l'urgence. Ces employés sont précieux et qualifiés, nous ne voudrions pas les perdre puisque personne d'autre ne peut offrir ce qu'ils offrent. Si nous perdions des employés nous devrions fermer des services pour permettre à d'autres d'arriver ! Je mets n'importe qui au défi de suivre ces personnes dévouées pendant une semaine... Nous sommes très inquiets puisque nous ne voulons pas jouer avec la santé de notre personnel !

Encore une fois à tout le personnel, félicitations pour votre travail acharné et pour la qualité de votre engagement auprès de ces personnes qui sont exclues de tous les autres espaces ! Bravo, bravo, bravo !

Membres de l'équipe Permanente

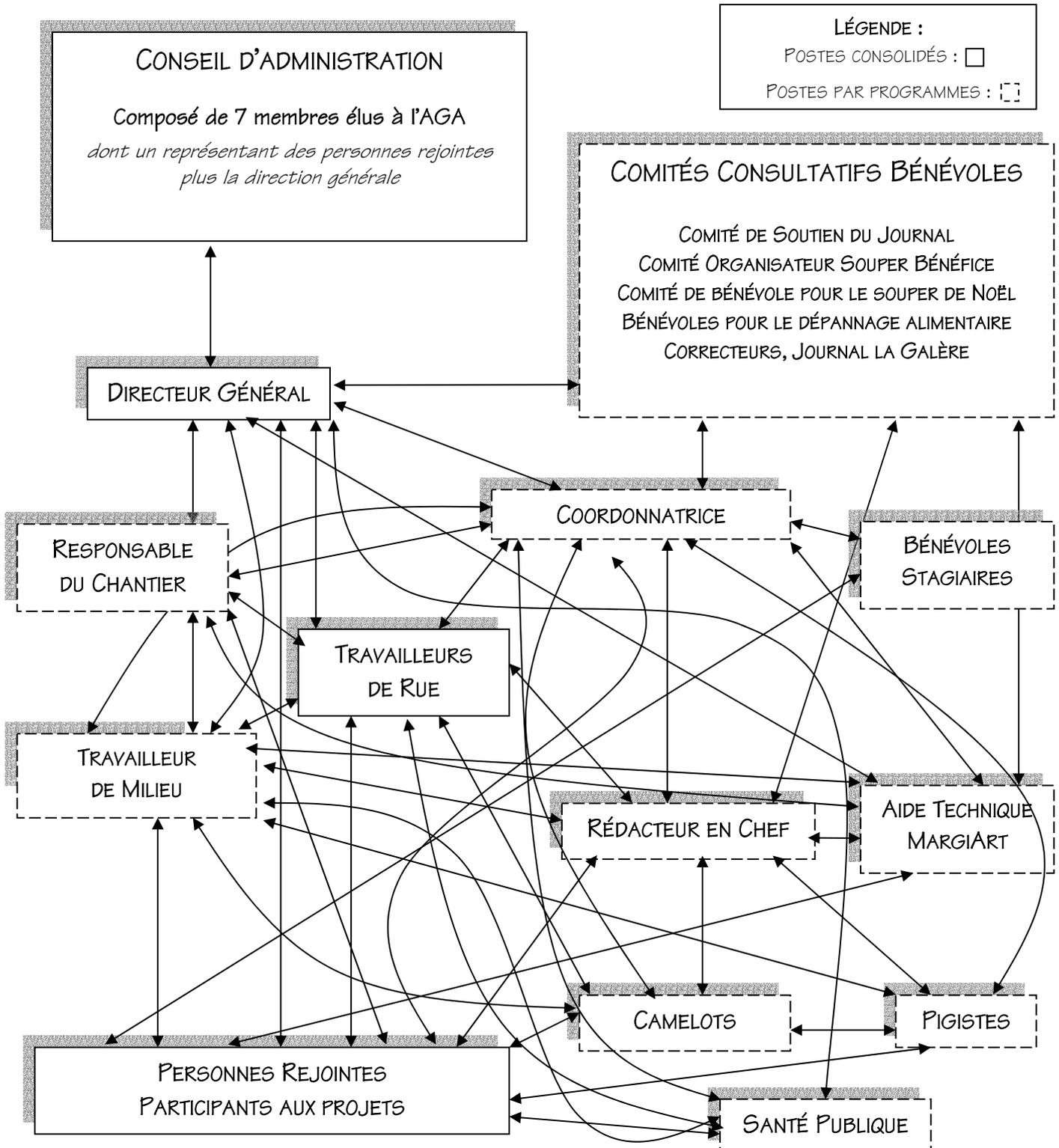
Julie Guillemette, Travailleuse de Rue
Philippe Malchelosse, Directeur

Membres de l'équipe Précaire

Patricia Côté, Coordinatrice
Sylvain Papillon, Travailleur de Milieu
Gilles Carrier, Responsable du Chantier
Jean Lamarche, Agent de Développement
David Lemire, Responsable Santé Publique
Guy Guilbert, Rédacteur en Chef (de avril à août)
Alexandra Wolowski, Rédactrice en Chef (de Septembre à Mars)
Sébastien Bois, Rédacteur en Chef (à partir de Mars)
Caroline Arseneau, Stagiaire & Agent de Financement
Jean-Frédéric Bourassa, Stagiaire

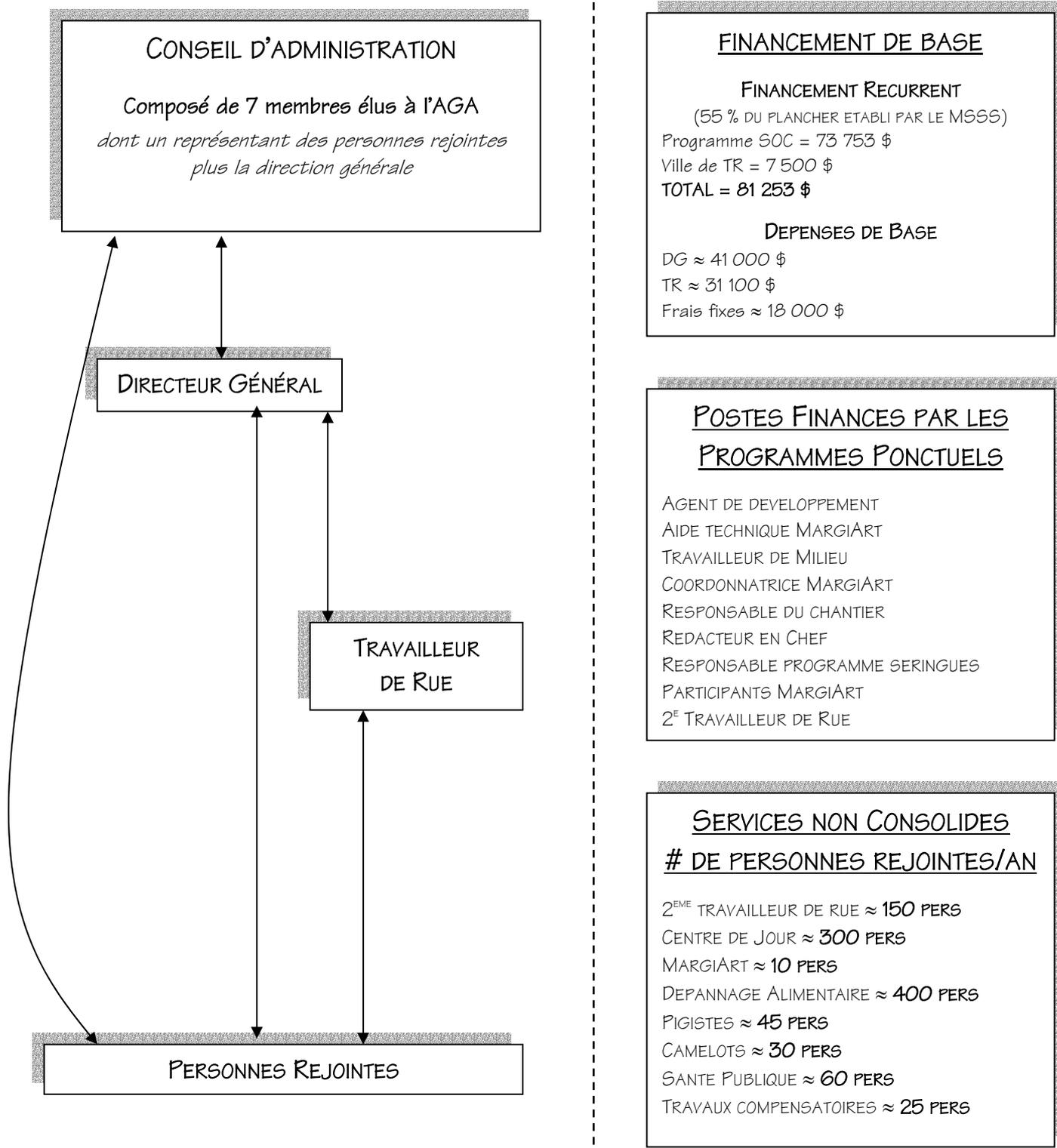
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 22 NOVEMBRE 2002



FINANCEMENT RÉCURENT

PORTRAIT DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE RENDUE POSSIBLE GRACE AU FINANCEMENT DE L'AGENCE



INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

Puisque la tenue de dossier n'est pas inhérente au travail de rue, il nous est impossible de présenter le portrait et le cheminement précis d'une personne rejointe par les travailleurs de rue. Les statistiques qui sont présentées dans cette partie du rapport annuel proposent donc un portrait global du travail effectué par les intervenants. Ces chiffres sont très réducteurs puisqu'ils ne peuvent témoigner de la valeur et de l'ampleur des interventions réalisées mais seulement de leur nombre et de leur nature. Quoi qu'il en soit, de nombreux efforts sont investis par l'équipe de travail pour recueillir des données les plus précises possibles et les plus fidèles à la réalité du travail effectué.

Portrait de la Population Rejointe

Contacts Établis

Au cours de l'année 2006-2007 les travailleurs de rue de l'organisme ont établi **971** contacts lors des différentes périodes d'intervention. Il est important de noter que ces rencontres ne se sont pas toujours soldées par une intervention spécifique. Considérant que les travailleurs de rue créent beaucoup de contacts, ils doivent évaluer rigoureusement les besoins nécessitant une intervention approfondie. Au cours des années, nous avons établi quatre motifs précis qui amènent le travailleur de rue à ne pas ou ne plus intervenir auprès d'une personne rencontrée. En voici l'énumération :

- ⇒ Lorsque la personne satisfait à tous ses besoins de base.
- ⇒ Lorsque la personne rencontrée ne manifeste pas un besoin nécessitant une intervention du travailleur de rue.
- ⇒ Lorsqu'une intervention est déjà prise en charge par une autre ressource.
- ⇒ Lorsqu'un individu développe une relation de dépendance avec le travailleur de rue, ce qui l'amène à ne plus investir d'efforts dans sa démarche remettant la responsabilité de l'amélioration de ses conditions de vie dans les mains de l'intervenant.

Enfin, il est important de noter que ce volet des rencontres informelles est déterminant pour les travailleurs de rue même si elles ne se soldent pas nécessairement par une intervention spécifique. Cela s'explique du fait que ces rencontres représentent un moyen pour les intervenants d'être bien connus et reconnus dans la rue. Il arrive que nous rencontrions un individu qui n'a pas besoin d'intervention pour l'instant mais qui pourra nous appeler ou nous référer à un pair lorsque la situation se présentera. Les travailleurs de rue ont ainsi des poteaux dans la rue, c'est à dire des contacts qui permettent à l'intervenant d'en créer d'autres ou de mieux intervenir dans l'ensemble du réseau informel. De plus, cela nous permet d'intervenir par le biais de pairs aidants dans la rue. Nous pouvons donc informer nos poteaux qui informeront à leur tour les personnes qui gravitent autour d'eux. Il est donc important d'entretenir ces rencontres informelles pour le travailleur de rue qui est souvent contraint à intervenir par rendez-vous, lors de situation d'urgence et de réduction du risque.

Capacité à Répondre aux Besoins

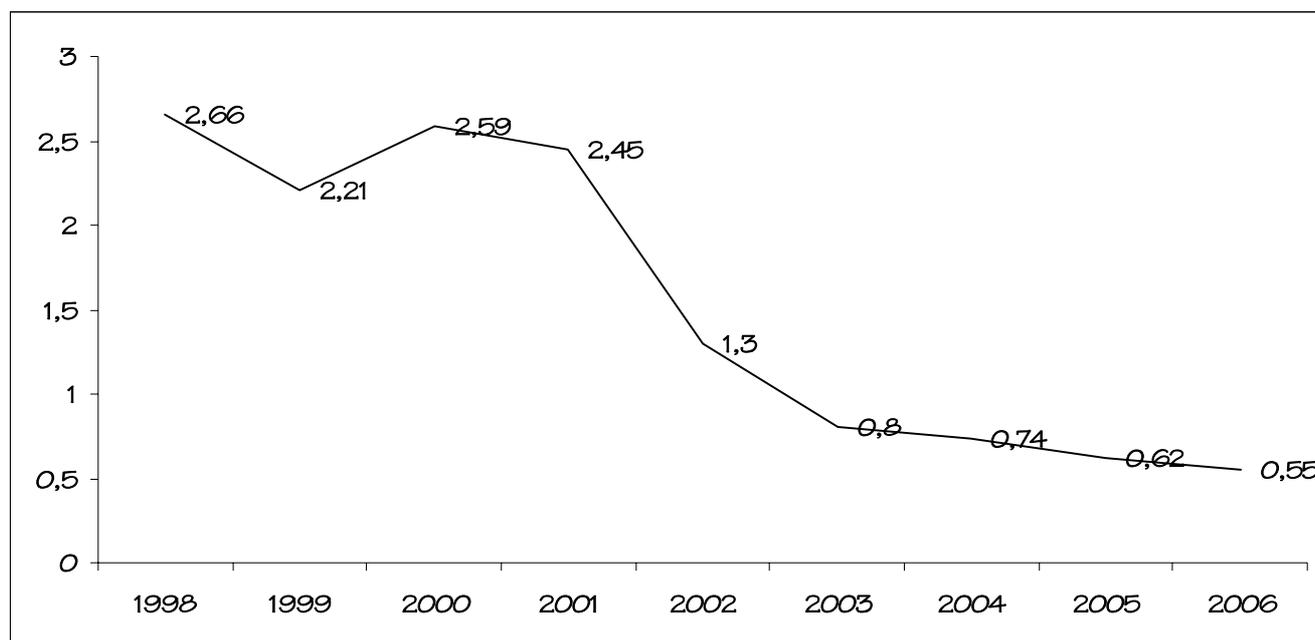
Le contexte social dans lequel nous vivons regorge de défis pour Point de Rue. En effet, l'augmentation de la détresse sociale, l'appauvrissement des plus pauvres, l'exclusion des plus exclus, la gouvernance néolibérale, la mauvaise répartition de la richesse, le transfert du pouvoir des gouvernements aux capitaux privés, les coupures dans les programmes sociaux, la grande disponibilité de toutes les substances psychotropes... sans oublier l'extrême précarité de notre organisme ! Tous ces éléments nous permettent de constater un niveau de désaffiliation de plus en plus élevé et, de ce fait, une augmentation de la demande et de la complexité de ces demandes. Nous devons donc intervenir plus longtemps, plus souvent dans des situations toujours plus complexes. Pour ce faire, nous devrions être plus formés et travailler plus avec nos partenaires. Mais comment y arriver lorsque l'écart entre la demande et l'offre ne cesse d'augmenter !

TABLEAU 1
Capacité à répondre à la demande

| | Contacts TR | Contacts CDJ | Contacts Total | Montant Soc/an | Heures en Intervention | Heures par Intervention |
|------|-------------|--------------|----------------|----------------|------------------------|-------------------------|
| 1998 | 1 251 | - | 1 251 | 55 000 | 3 328 | 2.66 |
| 1999 | 1 578 | - | 1 578 | 55 000 | 3 484 | 2.21 |
| 2000 | 1 931 | - | 1 931 | 55 000 | 4 992 | 2.59 |
| 2001 | 1 899 | - | 1 899 | 55 000 | 4 656 | 2.45 |
| 2002 | 2 051 | 1 450 | 3 501 | 55 000 | 4 564 | 1.30 |
| 2003 | 1 223 | 2 922 | 4 145 | 58 000 | 3 328 | 0.80 |
| 2004 | 961 | 3 539 | 4 500 | 63 000 | 3 324 | 0.74 |
| 2005 | 1 222 | 4 395 | 5 617 | 68 000 | 3 500 | 0.62 |
| 2006 | 971 | 5 170 | 6 141 | 73 753 | 3 364 | 0.55 |

TABLEAU 2

Heures en intervention / Nombre de Contacts



Quelques Impacts du Sous Financement

- ☒ Incapacité de répondre à la demande en constante augmentation
- ☒ Incapacité de faire de la prévention
(ne pouvant répondre aux situations de crise et à la réduction du risque imminent)
- ☒ Épuisement de l'équipe de travail
- ☒ Gestion constante d'espaces chaotiques
- ☒ Difficulté à assurer le suivi psychosocial essentiel pour prévenir les rechutes
- ☒ Multiplication de heures investies pour trouver assumer les frais salariaux
- ☒ Manque de temps pour former les intervenants
- ☒ Manque de temps pour travailler sur les habilités sociales des parents donc pas de prévention au niveau de la transmission intergénérationnelle des handicaps sociaux
- ☒ Manque de temps pour la représentation et le partenariat
- ☒ Manque de ressources humaines pour offrir un accompagnement adéquat
- ☒ Manque de disponibilité des travailleurs de rue pour rejoindre de nouvelles personnes dans la rue
- ☒ Insécurité chez 85 % des employés qui ne peuvent aspirer à une permanence malgré des années investies dans les activités de l'organisme
- ☒ Manque de disponibilité des travailleurs de rue pour les nombreuses demandes des partenaires
- ☒ Emplois peu intéressants puisque sous payés et surchargés
- ☒ Manque de temps pour supporter la personne tout au long de son processus de changement
- ☒ Manque de temps pour faire une reddition de comptes nécessaire à l'attribution de fonds
- ☒ Augmentation du risque pour la communauté puisque notre intervention permet (et le permettrait plus avec un financement décent) de réduire la criminalité et le passage à l'acte

Solution Proposée

- ☑ Augmentation du financement de la part du programme de Soutien aux Organismes Communautaires à un niveau correspondant à la réalité trifluvienne. Le niveau de financement **PLANCHER** était établi en 2003 à 135 000 \$... selon l'**AGENCE** et le ministère de la santé et services sociaux du Québec !!! Nous avons reçu 72 753 \$ en 2006-2007.

Âge et Sexe des Personnes Rejointes

Point de Rue ne fait aucune discrimination quant à l'âge des personnes bénéficiant de l'intervention des travailleurs de rue. Nous avons le mandat de rejoindre les personnes vivant la grande exclusion sociale qui ne sont pas ou peu rejointes par les autres ressources. En ce sens, nous ne pouvons décider de l'âge ou du sexe des personnes que nous rejoignons. Nous pouvons plutôt déterminer une cohorte précise d'interventions selon les réalités observées. Dès lors, nous rejoindrons les personnes en détresse susceptibles d'avoir un lien avec un travailleur de rue... peu importe son âge ou son sexe.

TABLEAU 3
Âge des Personnes Rejointes (%)

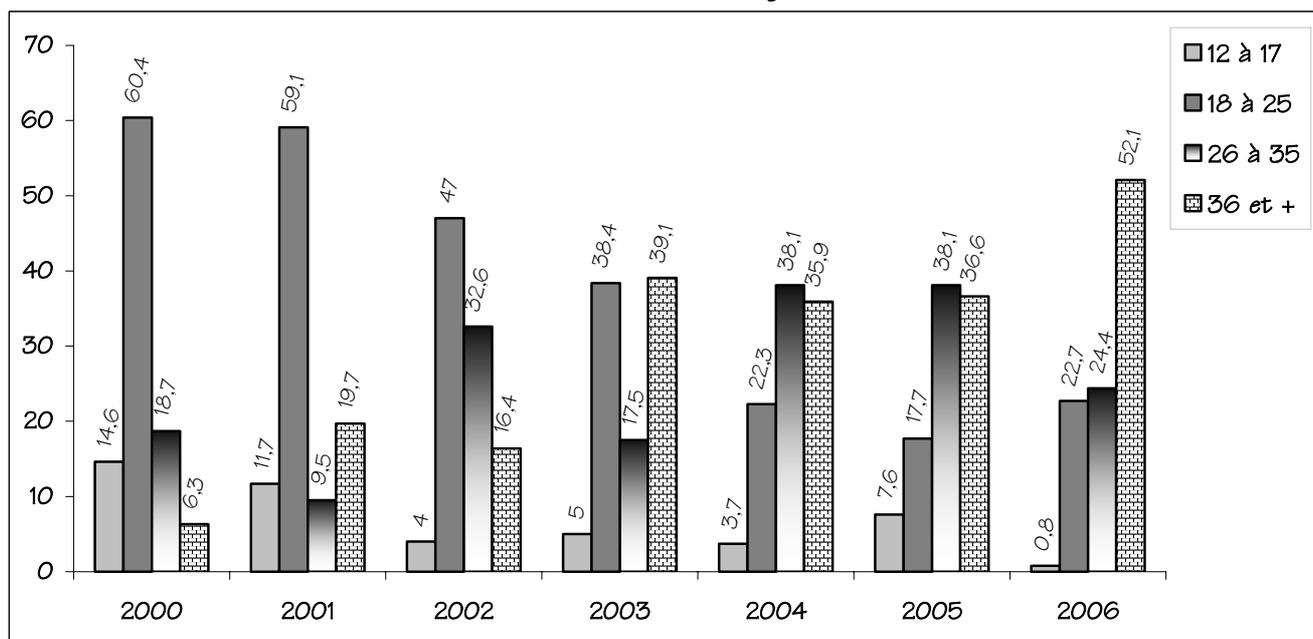


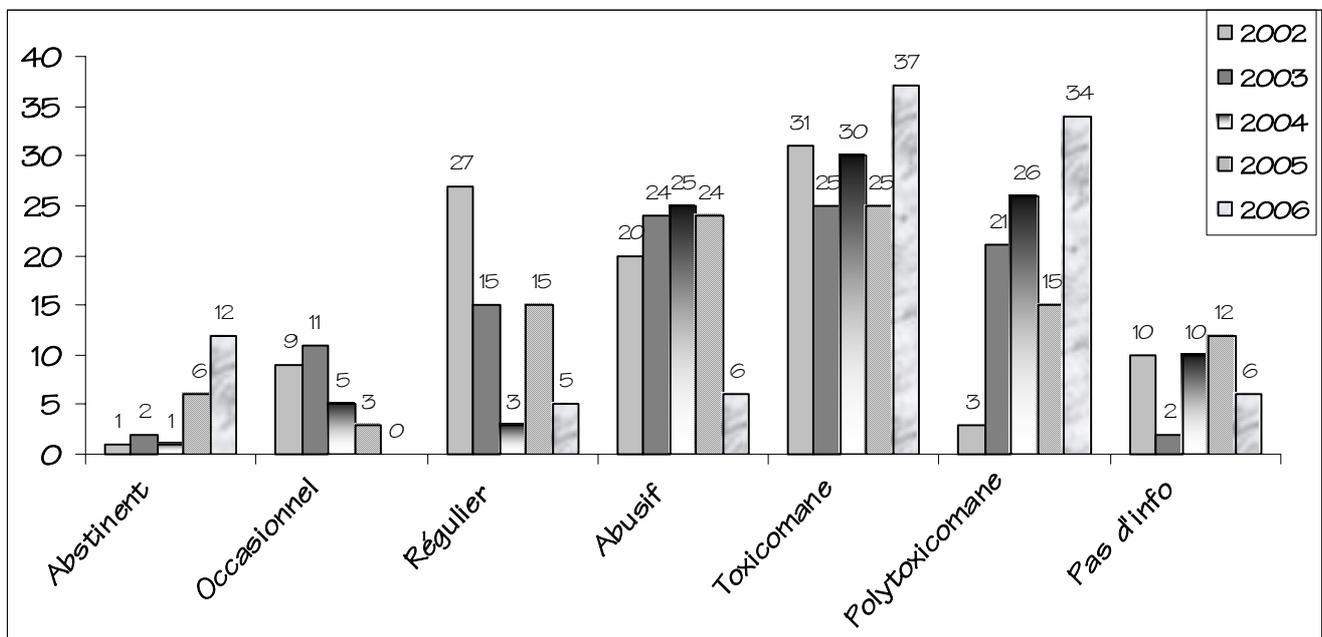
TABLEAU 4
Sexe des Personnes Rejointes (%)

| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--------|------|------|------|------|------|------|
| Hommes | 63.7 | 55.8 | 50.6 | 56.2 | 53.5 | 60.6 |
| Femmes | 36.3 | 44.2 | 49.4 | 43.8 | 46.5 | 39.4 |

Typologie de Consommation

Notons d'abord que le principe de la consommation et de la surconsommation qui est valorisé (voire recherché) dans notre société occidentale est aussi vérifiable dans la rue. Par contre, la consommation est particulièrement axée sur les substances psychotropes au lieu des biens de consommation matériels. En portant un regard critique sur cette réalité, nous pouvons croire que les deux types de surconsommation sont excessivement nocifs pour une société (et pour les individus qui la composent), sauf que selon les principes sociaux établis l'une est souhaitable et l'autre illégale et indésirable. Cela contribue notamment à exclure les personnes qui consomment ou surconsomment des psychotropes, à les isoler et à augmenter le défi de s'avouer un problème de consommation. En ce sens, le travail de l'intervenant de rue sera d'abord (après avoir créé un climat de confiance) d'accompagner l'individu dans son processus de changement. Alors, le travailleur de rue pourra explorer avec la personne la possibilité de se fixer des objectifs réalistes en terme de cessation de la consommation ou en terme de contrôle de cette consommation. L'approche de réduction des méfaits est constamment interpellée dans l'intervention avec des surconsommateurs, des polytoxicomanes et des toxicomanes. Finalement, notons que les travailleurs de rue considèrent la consommation dans un contexte global, ne fixant pas leur analyse sur une substance consommée ou sur la quantité consommée mais bien sur le rôle que la consommation a dans la vie de la personne. L'approche biopsychosociale nourrit donc la nomenclature que nous utilisons.

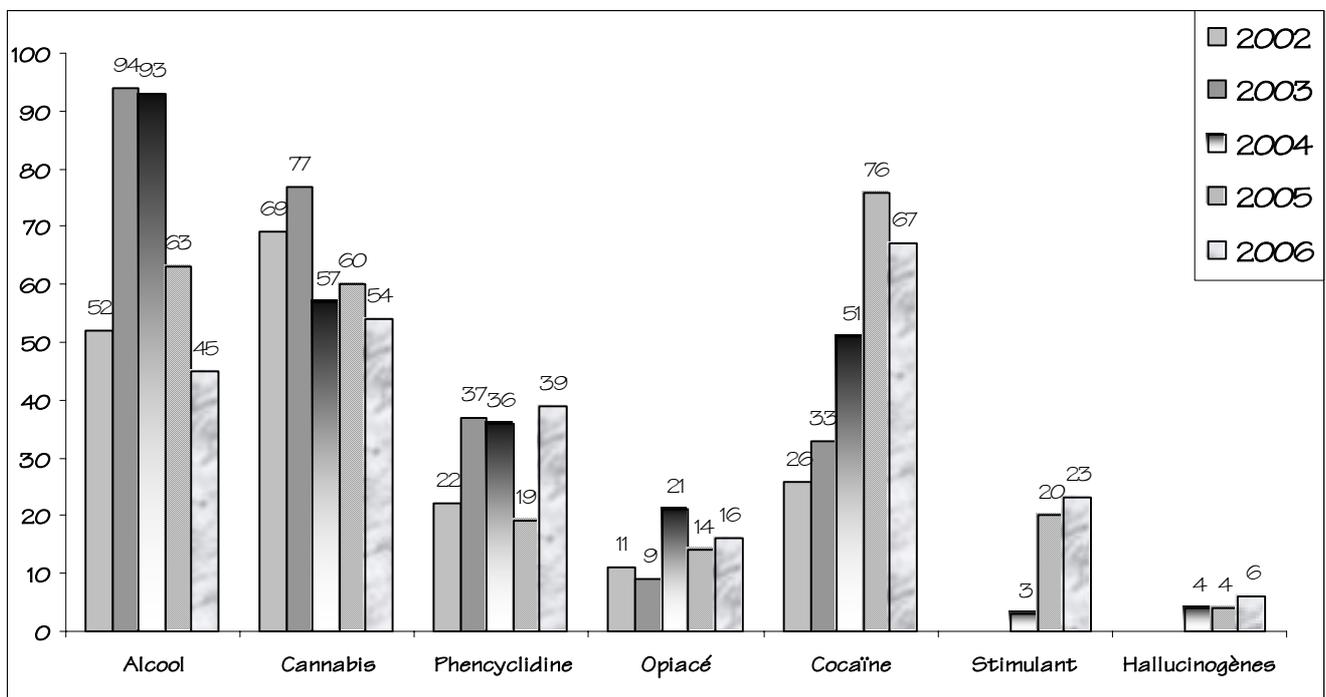
TABLEAU 5
Typologie de Consommation (%)



Portrait des Substances Consommées

La très grande variété des substances psychotropes disponibles dans notre municipalité est indéniable. C'est pourquoi nous avons regroupé les substances consommées en 7 groupes. Il est important de noter que nous n'incluons pas la caféine, le tabac et les médicaments prescrits par un professionnel de la santé dans cette description des substances consommées. Aussi, il faut garder à l'esprit qu'un individu peut consommer plus d'une substance. Ce qui fait que le total des substances consommées ne totalise pas 100 %.

TABLEAU 6
Substances Consommées (%)



Santé Mentale

Dans la présente section, nous portons une attention particulière aux interventions actualisées auprès de gens ayant une problématique de santé mentale puisque cela constitue un facteur de risque important lié à l'exclusion sociale. En termes techniques, les travailleurs de rue comptabilisent une intervention auprès d'une personne ayant une problématique de santé mentale lorsqu'ils savent que celle-ci a un diagnostic en santé mentale ou lorsqu'une autre ressource nous précise cet élément. Nous pouvons donc affirmer que les chiffres qui sont présentés dans ce volet sont réducteurs puisque nous rencontrons des gens qui ont une problématique en santé mentale qui n'ont pas encore été diagnostiqués par un professionnel, donc ils ne sont pas pris en compte dans les statistiques.

TABLEAU 7

Pourcentage d'Interventions spécifiques réalisées
auprès de gens ayant un diagnostic en Santé Mentale (%)

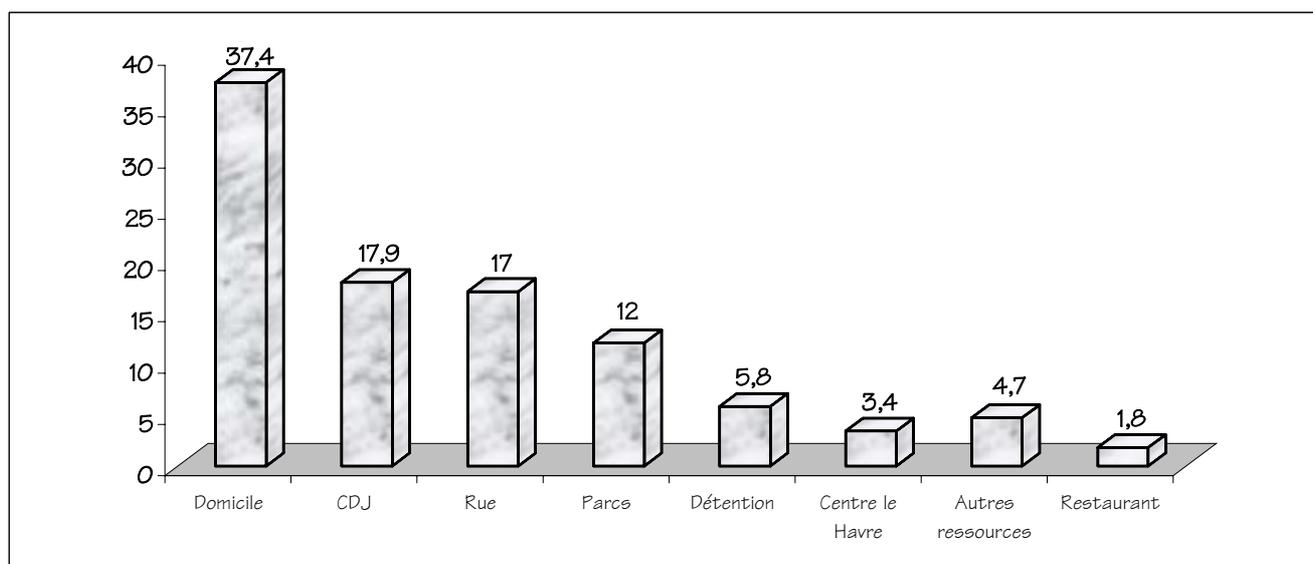
| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|------|------|------|------|------|------|------|
| Interventions réalisées auprès de gens ayant un diagnostic en santé mentale | 0.07 | 11.9 | 39.7 | 27.3 | 32.6 | 49.7 | 70.6 |

Lieux d'intervention

Dans cette section, nous présenterons les statistiques et les interprétations qui s'y rattachent concernant les différents lieux d'intervention. Ces données sont significatives pour nous dans la mesure où elles nous permettent d'évaluer notre degré d'intégration auprès des personnes rejointes ainsi que notre présence dans les couches d'exclusion sociale. En effet, nous constatons que les interventions réalisées au domicile des personnes rejointes témoignent de l'ouverture de celles-ci à la présence du travailleur de rue. Les gens que nous côtoyons (comme tous les citoyens) nous ouvrent leur porte et de ce fait leur intimité, seulement si la confiance et la reconnaissance sont bien établies. Notons qu'une présence accrue dans les appartements est un signe d'enracinement dans la communauté puisqu'une intervention dans un bloc appartement donne lieu à l'établissement de plusieurs autres contacts avec les pairs. Nous considérons aussi que l'accueil que les gens rejointes nous témoignent, ce qui nous donne accès au domicile de ceux-ci, nous distingue des autres services et en ce sens, nous devons y être très présents. Selon nous une proportion de la moitié des interventions au domicile des gens est une proportion jugée bonne, laissant l'autre moitié pour la fréquentation des lieux publics qui nous permet d'être disponibles pour d'autres individus et d'être témoins des nouvelles réalités.

TABLEAU 8

Lieux d'Intervention (%)



Centre de Jour

Données Quantitatives

Maintenant, toujours dans notre souci de recueillir les statistiques les plus précises et témoignant le mieux de notre boulot, nous demandons à notre travailleur de milieu de cumuler les mêmes statistiques que les travailleurs de rue. Par contre, pour celui-ci la collecte de données est plus difficile puisqu'il ne peut miser sur des pauses dans sa journée pour en faire la rétrospective comme peuvent le faire les travailleurs de rue. De plus, nos outils de collecte de données ont été modifiés en cours d'année par un souci d'une plus grande justesse. Nous rendons donc les statistiques que nous avons recueillies en prévenant de leur approximation.

TABLEAU 9

Fréquentation au Centre de Jour

| | | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Total | Variation en 1 an |
|-----------------------|------|-------|------|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|-------------------|
| Fréquentation | 2002 | ND | ND | ND | ND | ND | ND | 171 | 161 | 165 | 315 | 294 | 344 | 1450 | - |
| | 2003 | 86 | 321 | 247 | 41 | 235 | 428 | 148 | 317 | 159 | 199 | 305 | 436 | 2922 | + 1472 |
| | 2004 | 311 | 329 | 271 | 52 | 195 | 395 | 302 | 317 | 231 | 296 | 431 | 409 | 3539 | + 617 |
| | 2005 | 344 | 403 | 634 | 113 | 95 | 303 | 396 | 451 | 375 | 337 | 476 | 468 | 4395 | + 856 |
| | 2006 | 447 | 341 | 647 | 241 | 236 | 260 | 567 | 538 | 393 | 345 | 571 | 584 | 5170 | + 775 |
| Jours d'ouverture | 2002 | ND | ND | ND | ND | ND | ND | 21 | 21 | 20 | 21 | 20 | 21 | 124 | - |
| | 2003 | 20 | 20 | 21 | 6 | 22 | 21 | 21 | 22 | 14 | 20 | 20 | 22 | 229 | + 105 |
| | 2004 | 21 | 20 | 21 | 9 | 10 | 17 | 15 | 18 | 14 | 13 | 16 | 15 | 189 | - 40 |
| | 2005 | 15 | 17 | 17 | 8 | 7 | 16 | 17 | 18 | 13 | 13 | 16 | 18 | 175 | - 14 |
| | 2006 | 16 | 12 | 15 | 8 | 8 | 8 | 16 | 17 | 11 | 11 | 17 | 17 | 156 | - 19 |
| Taux de fréquentation | 2002 | ND | ND | ND | ND | ND | ND | 8.1 | 7.7 | 8.3 | 15 | 14.7 | 16.4 | 11.69 | - |
| | 2003 | 4.3 | 16.1 | 11.8 | 6.8 | 10.7 | 20.4 | 7.1 | 14.4 | 11.4 | 9.9 | 15.3 | 19.8 | 12.76 | + 1.07 |
| | 2004 | 14.8 | 16.5 | 12.9 | 5.7 | 19.5 | 23.2 | 20.1 | 17.6 | 16.5 | 22.8 | 26.9 | 27.3 | 18.72 | + 5.96 |
| | 2005 | 22.9 | 23.7 | 37.3 | 14.1 | 13.6 | 18.9 | 23.3 | 25.1 | 28.9 | 25.9 | 29.8 | 26 | 25.11 | + 6.39 |
| | 2006 | 27.9 | 28.4 | 43.1 | 30.1 | 29.5 | 32.5 | 35.4 | 31.6 | 35.7 | 31.4 | 33.6 | 34.4 | 33.1 | + 7.99 |

TABLEAU 10

Capacité de répondre à la demande (heures en ressources humaines)

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|----------------------------------|------|-------|-------|-------|------|
| Nombre d'intervenants | 1 | 1.5 | 1 | 1 | 1.5 |
| Nombre d'heures d'ouverture / an | 1044 | 1890 | 1560 | 1446 | 1404 |
| Variation d'une année à l'autre | - | + 846 | - 330 | - 114 | - 42 |

TABLEAU 11

Âge des Personnes Rejointes (%)

| | 0-6 ans | 10-17 ans | 18-30 ans | 31-49 ans | 50 ans et + |
|-------------------|---------|-----------|-----------|-----------|-------------|
| 2002 | 10 | 3 | 51 | 39 | 7 |
| 2003 | 15 | 5.8 | 48.5 | 44.5 | 1.2 |
| 2004 | 12 | 4.1 | 52.3 | 40.4 | 3.2 |
| 2005 | 9 | 1.6 | 46.1 | 46.6 | 5.7 |
| 2006 | 11 | 2.6 | 38.4 | 55.1 | 3.9 |
| Variation en 1 an | + 2 | + 1 | - 7.7 | + 8.5 | - 1.8 |
| Variation vs 2002 | + 1 | - 0.4 | - 12.6 | + 16.1 | - 3.1 |

TABLEAU 12

Sexe des Personnes Rejointes

| | Hommes | Femmes |
|------|--------|--------|
| 2002 | 64 % | 36 % |
| 2003 | 66 % | 34 % |
| 2004 | 43 % | 47 % |
| 2005 | 61 % | 39 % |
| 2006 | 63 % | 37 % |

TABLEAU 13

Taux de personnes rejointes présentant
des troubles liés à la Santé Mentale

| | Santé Mentale | Variation 1 an |
|------|---------------|----------------|
| 2002 | 47 % | - |
| 2003 | 43.6 % | - 3.4 % |
| 2004 | 51.3 % | + 7.7 % |
| 2005 | 55.8 % | + 4.5 % |
| 2006 | 71.4 % | + 15.6 % |

TABLEAU 14

Typologie de Consommation (%)

| | Abstinent | Occasionnel | Régulier | Abusif | Toxicomane | Polytoxico. |
|----------------------|-----------|-------------|----------|--------|------------|-------------|
| 2002 | 0 | 10 | 24 | 20 | 40 | |
| 2003 | 4.6 | 2 | 3.2 | 22.9 | 67.3 | |
| 2004 | 1.2 | 3.3 | 5.1 | 17.2 | 73.2 | |
| 2005 | 4.5 | 1.7 | 1.1 | 6.1 | 79 | 7.6 |
| 2006 | 5.1 | 0.8 | 0.5 | 2.7 | 85.5 | 5.4 |
| Variation 1 an | + 0.6 | - 0.9 | - 0.6 | - 3.4 | + 6.5 | - 2.2 |
| Variation vs 2002 | + 5.1 | - 9.1 | - 23.5 | - 17.3 | + 50.9 | |

TABLEAU 15
Substances Consommées (%)

| | Alcool | Cannabis | PCP | Opiacé | Cocaïne | Stimulant | Hall. |
|----------------------|--------|----------|------|--------|---------|-----------|-------|
| 2002 | 44 | 80 | 26 | 14 | 29 | - | 3 |
| 2003 | 44 | 50 | 41 | 25 | 33 | 8 | 1 |
| 2004 | 47 | 62 | 37 | 36 | 49 | 18 | 2 |
| 2005 | 28 | 48 | 47 | 44 | 53 | 27 | 11 |
| 2006 | 25 | 35 | 34 | 37 | 47 | 36 | 13 |
| Variation 1 an | - 3 | - 13 | - 13 | - 7 | - 6 | + 9 | + 2 |
| Variation vs 2002 | - 19 | - 45 | + 8 | + 23 | + 18 | + 36 | + 10 |

TABLEAU 16
Capacité de répondre à la demande, Contacts vs Heures disponibles

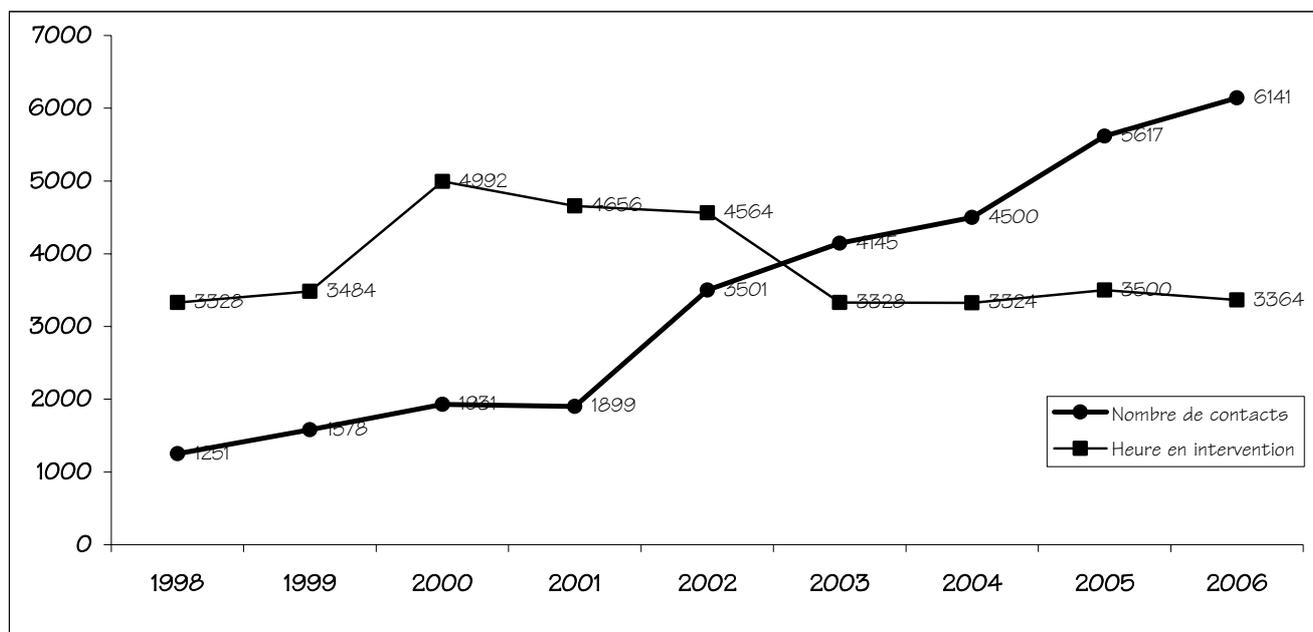
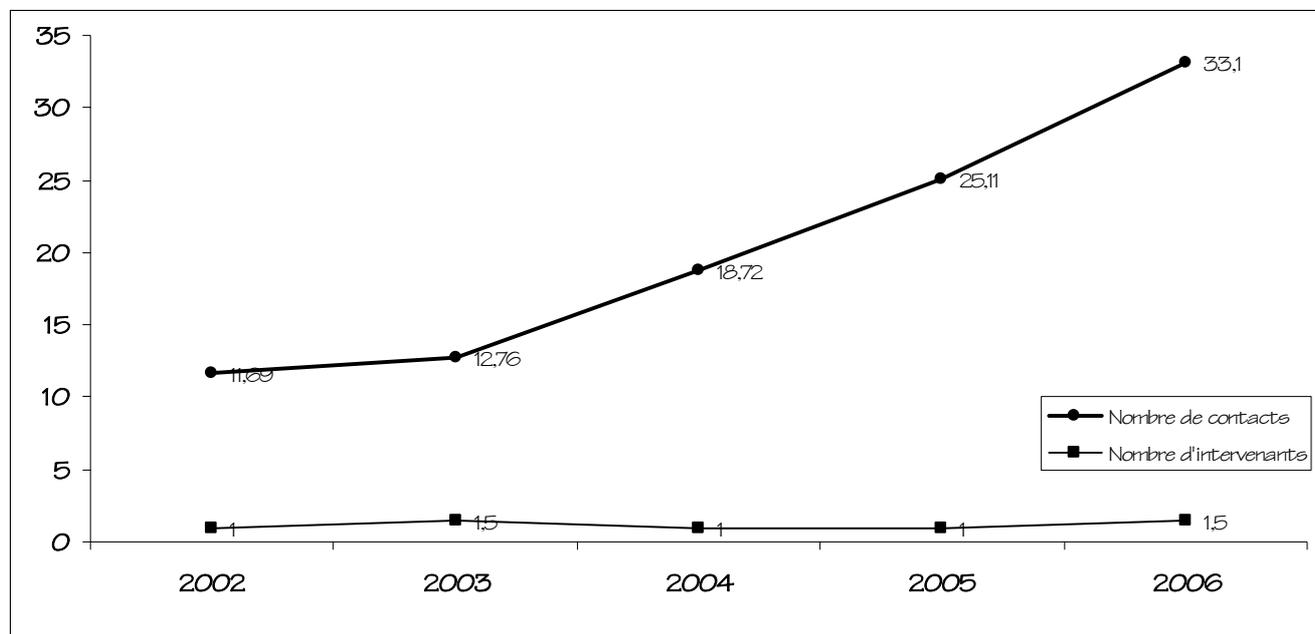


TABLEAU 17

Capacité de répondre à la demande au CDJ, taux quotidien vs nombre d'intervenant



Référence & Accompagnement

L'accompagnement et la référence demeurent deux volets importants pour Point de Rue. D'abord, en ce qui concerne les références, il est au cœur du mandat des travailleurs de rue de référer les personnes rencontrées vers des ressources d'aide appropriées. En ce sens, les intervenants de l'organisme ont un rôle de tremplin qui consiste à favoriser la mobilisation des gens vers une prise en charge graduelle. Pour la dernière année d'activité, les travailleurs de rue ont effectué **186 références** vers plus d'une vingtaine de ressources différentes. Bien sûr, le fait de référer n'amène pas nécessairement le fait de consulter. Les travailleurs de rue font donc régulièrement un suivi des démarches effectuées vers les autres ressources auprès des gens qui ont reçu une référence. Dans cette optique, un rappel ou un suivi ne constitue pas une référence.

De plus, les travailleurs de rue offrent aussi un service d'accompagnement. Techniquement, un accompagnement est inscrit lorsque l'intervenant convient qu'il doit accompagner un individu pour s'assurer qu'il fera une démarche personnelle visant l'amélioration de ses conditions de vie. En effet, les personnes rejointes sont souvent craintives ou rébarbatives à l'idée d'aller chercher de l'aide à une ressource. Le travailleur de rue peut alors offrir d'accompagner la personne pour une première rencontre, poursuivant l'objectif de susciter la confiance de la personne et de la sécuriser lors de ses premiers pas vers une ressource. Donc, pour la dernière année, les travailleurs de rue ont effectués **221 accompagnements** vers plus d'une quarantaine de ressources différentes. Ce service est encore une fois bien apprécié puisqu'il facilite la démarche de prise en charge en plus d'offrir un moyen technique efficace pour aller vers une ressource d'aide. Les accompagnements représentent aussi un outil efficace pour favoriser le maintien du processus de prise en charge.

Intervention en Situation de Crise

De par la philosophie du travail de rue et du travail de milieu, il est inhérent d'offrir une très grande disponibilité aux gens rencontrés dans la rue. À cet effet, les travailleurs de rue de l'organisme sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par le biais de leur inséparable téléavertisseur. Point de Rue offre donc constamment l'intervention en situation de crise même si nos interventions quotidiennes tendent à prévenir ces situations. Aussi, nous sommes susceptibles de recevoir des gens en situation de crise lors des heures d'ouverture du Centre de Jour qui s'avère souvent le lieu idéal pour aboutir lorsque les personnes rejointes sont en crise. Pour la dernière année d'activité, les travailleurs de rue ont eu à intervenir dans 134 situations de crise, ce qui représente une augmentation de 59 interventions de crise par rapport à l'année passée et de 100 par rapport à 2004. Ces situations de crise concernent habituellement des cas d'urgences suicidaires, des situations de violence où la sécurité physique est compromise ou des interventions face à l'ingestion d'une surdose de psychotropes. Ce service est très apprécié par les gens rejointes car la possibilité d'avoir une intervention directe (autre que policière) incluant la présence de l'intervenant dans le milieu naturel pour une intervention de crise est très limitée. Certains organismes font d'ailleurs appel aux travailleurs de rue pour intervenir auprès de leur «clients». Par contre, il est important de rappeler que ce n'est pas notre mandat spécifique, nous ne sommes pas intervenants en situation de crise. Encore une fois nous acceptons de répondre à ces demandes puisque sinon, elles ne seraient tout simplement pas répondues puisque aucune ressource n'est en contact direct avec les personnes ciblées au moment de ces crises (sauf parfois la sécurité publique).

TABLEAU SYNTHÈSE

| Cohorte Rejointe | Lieux d'intervention | Quartiers | Accompagnement |
|--|---|--|---|
| Marginaux 12-18 ans | Parcs, Rue, Domicile, CDJ, MargiArt | Centre-ville | Prévention, Sensibilisation, Information Camelot/pigiste Journal Projets Structurants Défense de Droits Suivi psychosocial Référence et accompagnement Réduire l'écart entre exclus et autres |
| Marginaux 18-35 ans | Domicile, Parcs, CDJ, MargiArt | Centre-ville Premiers Quartiers | Prise en charge Projets Structurants Désintoxication Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres |
| SDF Itinérants & Errants | Parcs, Rue, CDJ | Centre-ville Premiers Quartiers | Besoins de base Briser l'isolement Retrouver la dignité Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres |
| Toxicomanes (Travailleuses du sexe, UDI) | Domicile, Parcs, Rue, CDJ | Centre-ville Premiers Quartiers Jean-Nicolet | Besoins de base Santé physique Briser l'isolement et retrouver la dignité Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres |
| Toxicomanes & Santé mentale | Domicile, Parcs, Rue, CDJ | Centre-ville Premiers Quartiers Jean-Nicolet | Besoins de base Briser l'isolement et retrouver la dignité Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres |
| Partenaires | Bureau, Locaux, Autres | NA | Démystifier, Sensibiliser Mise en place de solution Informer et s'informer Établir des continums de service Réduire l'écart entre exclus et autres |
| Étudiants | Conférences Rencontres individuelles Stages | Milieux Académiques | Sensibiliser, Former, Démystifier Réduire l'écart entre exclus et autres |
| Population en général | Conférences Médias Tradition orale | NA | Démystifier, Sensibiliser Réduire l'écart entre exclus et autres |

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Journal de Rue



Encore une fois cette année, toute l'équipe du journal la Galère peut être très fière de son travail. Mais cette année nous pouvons l'être d'autant plus pour quelques raisons. Premièrement, nous pouvons nous réjouir du fait que tous nos numéros sont «Sold Out». En effet, tous les numéros de la Galère ont trouvé preneur et nous ne possédons plus aucun exemplaire pour cette année. Cela est le résultat du travail de Guy Guilbert, Alexandra Wolowski et Sébastien Bois (se succédant au poste de rédacteur en chef du journal) qui ont su mettre leur expertise à profit en plus de produire des exemplaires qui permettent à chaque pigiste d'être inspiré pour écrire, à chaque camelot le goût de le vendre, à chaque illustrateur le désir de laisser parler leurs plumes, à chaque acheteur le goût de déboursé 2 \$ (bien investi) et à chaque lecteur le goût de déguster ces textes riches et diversifiés. La vente de tous nos exemplaires représente donc un succès de groupe (bravo aux pigistes, rédacteur, illustrateurs, éditeur, camelots) pour tous les participants impliqués. Au cours de notre dernière année, nous pouvons aussi être fier de la place que la Galère occupe dans notre monde médiatique. Nous avons d'ailleurs certaines demandes pour éditer des personnes rejointes et des partenaires. Notre expertise semble donc de plus en plus prisée et reconnue, notre présence au salon du livre de Trois-Rivières en est un exemple intéressant. Le défi le plus important demeure celui du financement (il me semble que je me répète). En effet, souhaitons que toutes ces réussites contribueront à convaincre les bailleurs de fonds que la présence du journal représente un bénéfice social dont nous ne pouvons nous passer ! Bravo à tous, que les ventes inégalées du journal soient votre principale rétroaction !

Membres l'équipe de Travail de la Galère

Jean Lamarche, Éditeur (jusqu'en septembre 2006)

Sébastien Bois, Rédacteur en Chef (à partir de mars 2007)

Guy Guilbert, Rédacteur en Chef (de avril à août)

Alexandra Wolowski, Rédactrice en chef (de septembre à mars)

Dépannage Alimentaire & Dîner de Noël

Depuis le début des activités du Centre de jour, nous constatons un nombre important d'individus qui ne peuvent combler leurs besoins de base. En effet, la volonté politique obéissant aux règles du marché favorise l'appauvrissement des pauvres au profit de l'enrichissement des mieux nantis et des grandes entreprises qui gouvernent le peuple. Les effets du néolibéralisme sont donc observables au quotidien par l'équipe de travail. Une simple équation arithmétique permet de saisir aisément l'augmentation des demandes au niveau de l'hébergement, au niveau du dépannage alimentaire et vestimentaire. Malgré la présence de plusieurs organismes offrant de combler ces besoins de base, nous sommes contraints de constater que certains individus ne bénéficient pas de ces services. Cela s'explique parfois par le grand dysfonctionnement de certains individus (état d'intoxication et décompensation) et parfois par la position clinique des ressources qui ne peuvent desservir certaines personnes qui voient nécessairement leur contexte d'exclusion maintenu. Nous constatons donc régulièrement que plus la détresse augmente chez l'individu, plus il dysfonctionne... et plus il est exclu, donc moins il a accès aux ressources du réseau qui pourraient lui permettre de retrouver un certain équilibre. Pour pallier à cette situation, nous travaillons donc simultanément sur deux niveaux. Premièrement nous avons développé certains services contribuant à répondre aux besoins de base chez les personnes que nous rejoignons. Nous avons aussi à cœur de rencontrer nos partenaires pour tenter premièrement de mieux comprendre leurs critères d'exclusion et ainsi référer plus adéquatement les personnes rejointes. Souhaitons que nos démarches stimuleront une concertation autour des services offerts aux gens qui ne cadrent dans aucune ressource. Nous croyons beaucoup au continuum de service et nous tenterons d'apaiser nos frustrations face au manque de services pour les personnes en situation d'exclusion sociale, pour prioriser une démarche d'harmonisation qui sera profitable pour les gens que nous côtoyons.

Pour répondre à certains besoins physiologiques, nous avons donc mis en place depuis mars 2003, un projet de soupe populaire et de dépannage alimentaire. Celui-ci fut rendu possible à la fois par l'embauche d'une cuisinière (par le biais du programme Service Jeunesse Canada) et d'une bénévole offrant la préparation des dîners communautaires à même son logement et une partie de son garde-manger. Maintenant, ce projet prit fin en mai 2004 faute de financement et de disponibilité de notre bénévole. Nous avons tout de même poursuivi notre volet dépannage alimentaire offrant aux personnes qui fréquentent le Centre de jour ou qui sont rejointes dans la rue des denrées diverses. Les gens qui viennent au Centre de jour peuvent aussi consommer gratuitement et en tout temps du pain, du beurre d'arachides et du café. Lorsque les dons que nous recevons nous le permettent, nous offrons aussi parfois des repas complets. Notons que ces services sont offerts gratuitement à tous les gens que nous rejoignons peu importe leur style, leur état, leur santé mentale, leur passé, leur revenu, leur odeur, leurs tatouages, leurs habitudes de consommation, leurs idéations suicidaires, leur langage, leur religion, leur race, leur sexe, leur orientation sexuelle... Finalement notre objectif est de dire OUI, tant que nous avons quelque chose à offrir !

Maintenant, il faut être conscient qu'à chaque réussite de Point de Rue, cela témoigne d'un échec social important. En effet, nous sommes très heureux d'avoir contribué à combler des besoins de base chez ces gens que nous rejoignons. Mais en même temps, nous ne pouvons rester insensibles à toutes ces personnes exclues qui sont tout simplement affamées. Cette situation nous amène à nous poser plusieurs questions sur les différents programmes gouvernementaux qui devraient à tout le moins contribuer à combler les besoins de base. Bien sûr certaines personnes que nous rejoignons ne font même pas partie des budgets alloués aux exclus, puisqu'elles ne reçoivent tout simplement pas de chèques... disons qu'elles sont exclues des politiques destinées aux exclus ! Nous devons aussi nous poser des questions sur l'ensemble des services offerts à notre communauté. Comment se fait-il que notre projet de soupe populaire fût si prisé alors que nous n'en n'ayons fait aucune promotion ? Nous allons poursuivre notre réflexion à ce sujet et nous tenterons de relancer l'activité soupe populaire puisqu'elle comble plusieurs besoins sachant toutefois qu'il demeurera difficile de financer une telle activité qui comporte une charge salariale. Ce poste budgétaire a d'ailleurs été coupé dans notre demande de financement IPAC II. Nous avons tout de même la

conviction que nous serons à même de relancer les dîners à Point de Rue à compter de janvier 2008. Enfin, nous tenons à féliciter chaleureusement Suzanne Gauthier et toute son équipe, qui ont fait tout un boulot pour nourrir plus d'une soixantaine de personnes au dîner de Noël et pour préparer une vingtaine de paniers de Noël pour des familles démunies et exclues. Chapeau mesdames !

TABLEAU 18

Portions distribuées

| | # distribués | # portion | Total |
|-------------------------------------|--------------|-----------|-------|
| Repas Santé | 220 | 1 | 220 |
| Dîner Noël | 134 | 1 | 134 |
| Dépannage alimentaire | 1450 | 1 | 1450 |
| Paniers d'épicerie | 160 | 20 | 3200 |
| Grand Total de portions distribuées | | | 5004 |

Membres de l'équipe Dépannage Alimentaire & Dîner de Noël

Isabelle Leclerc, Responsable bénévole des paniers de Noël

Suzanne Gauthier, Coordinatrice & Cuisinière Bénévole

Julie-Noëlle Cloutier, Cuisinière

Sylvie Dufresne, Cuisinière Bénévole

Valérie Delisle, Cuisinière Bénévole

Catherine Denis, Cuisinière Bénévole

David Denis, Cuisinier Bénévole

Isabelle Duval, Cuisinière Bénévole

Claudette Montplaisir, Cuisinière Bénévole

Léo Guilbert, Responsable de la collecte, École Bois-Joli

Tous les Généreux Enfants, École Bois-Joli

Radio Bois-Joli, Guignolée des Médias, École Bois-Joli

Projet MargiArt (rédigé par Patricia Côté, coordonnatrice)

Constatant la pénurie de projets structurants s'adressant aux jeunes marginalisés, nous avons mis en place, en 2003, un plateau de travail favorisant la participation sociale des personnes rejointes. Celui-ci fut élaboré tout d'abord selon les besoins nommés par les jeunes avec lesquels nous travaillons depuis maintenant une demi-douzaine d'années. C'est lors d'une heureuse rencontre entre Jean Lamarche, agent de développement de cette époque et Jean Beaulieu, artiste local de renom, que le projet fut rêvé. Ceux-ci mirent leurs forces en commun pour d'abord élaborer ce concept innovateur et ensuite veiller à le financer. L'ambition des deux fondateurs du projet engendra dès le début des aspirations d'excellence, poursuivant l'objectif d'élaborer des chefs-d'œuvre s'inscrivant dans un héritage trifluvien unique tout en offrant une merveilleuse opportunité pour les jeunes de se mettre en action vers une participation sociale active. C'est alors que le premier plateau de travail fut élaboré en mars 2003. C'est à ce moment que MargiArt fut officiellement fondé. Le premier plateau de travail permit à trois jeunes femmes de réaliser deux vitraux de haut de gamme qui sont toujours exposés au musée des pâtes et papiers de Trois-Rivières. Malgré de nombreuses faiblesses dans la première édition, nous avons saisi tout le potentiel d'un tel projet pour notre communauté. Nous tenons ici à souligner la participation de Marie-Ève Althot, Isabelle Leclerc et Sonia Couture qui furent les premières braves cobayes qui ont pavé la voie à la mise en place des autres phases de MargiArt.

La sélection des participants

La sélection des participants pour une future cohorte se déroule tout au long de l'année. Quand vient le temps du recrutement, une rencontre formelle d'informations est à l'horaire pour tous ceux qui se sont inscrits. Lors de cette séance, l'accent est mis davantage sur la prise en charge personnelle que sur la productivité du travail. Le vitrail étant qu'un prétexte, la rencontre leur permet de réaliser tous les aspects dans lesquels ils seront engagés. Ils sont donc confrontés au fait de ne pas se savoir prêts mais bien de se sentir prêts.

Lorsqu'il est temps de la sélection, tous les intervenants de Point de Rue donne leur opinion selon les connaissances particulières de la personne en question. Tout en tenant compte des objectifs visés par le projet auprès des jeunes (Acquisition d'une première expérience de travail : Soutien aux jeunes issus de milieux défavorisés ; Participation de jeunes à des stages de formation en milieu de travail ; Soutien à l'entrepreneuriat des jeunes ; Insertion sociale et communautaire des jeunes ; Confection de vitraux haut de gamme qui s'inscriront au sein de l'exposition permanente), nous sélectionnons ceux qui ont la motivation à améliorer leur condition de vie. Ce processus de sélection est laborieux puisque nous devons tenir compte de plusieurs facteurs comme par exemples, l'exclusion sociale de l'individu, le niveau de risque de réussite, ses ressources externes et internes, la capacité à réaliser un travail manuel etc.

Puisque le projet est un travail d'équipe, nous devons également tenir compte de la relation entre les quatre individus. De plus, le fait de sélectionner à part égale le sexe masculin et féminin est un choix opportun. Les filles sont souvent plus minutieuses et persévérantes dans les petits détails tandis que les gars sont davantage axés sur la productivité et la rapidité d'exécution. Tant qu'à l'âge, il n'est pas considéré comme un facteur d'influence.

Malgré notre senti lors de la sélection des futurs participants, il est utopique de penser que nous avons fait à 100% le bon choix puisque nous avons le contrôle que sur nous-même. Par le fait même, la priorité des personnes à sélectionner est un aspect qui cause beaucoup de questionnement. Nous devons donc calculer les probabilités de réussite pour chaque individu afin d'éviter de le mettre dans une situation d'échec comme ils vivent depuis trop longtemps.

Le contrat d'engagement

La signature du contrat d'engagement en début de projet permet d'établir le cadre dans lequel ils seront engagés pour les prochains mois. Les limites étant claires et précises permettent ainsi de diminuer les déceptions puisque les attentes entre les deux parties sont bien définies.

MARGIART

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Je m'engage à :

- Être entièrement responsable de ma démarche personnelle,
- Être responsable de démontrer et de maintenir ma motivation,
- Utiliser les outils qui me sont offerts pour favoriser ma prise en charge,
- Apprendre et maîtriser les différentes techniques de confection de vitraux,
- Participer aux rencontres sollicitées par l'intervenant,
- Participer aux rencontres de représentation et aux conférences de presse,
- Participer aux différents ateliers de formation professionnelle,
- Participer aux différents ateliers thématiques,
- Participer aux rencontres individuelles,
- Participer aux rencontres d'évaluation du projet,
- Respecter les règles de fonctionnement mise en place,
- M'impliquer dans la production d'un documentaire sur MargiArt,
- Remplir honnêtement ma feuille de temps,
- Respecter cet engagement écrit.

SIGNATURE DU PARTICIPANT

DATE

SIGNATURE DE LA COORDONNATRICE

DATE

337 Laurier, Trois-Rivières, Québec, tel. (819) 694-4545

Des renseignements supplémentaires sur leurs conditions de travail sont remis en même temps que la signature du contrat d'engagement:

- ☑ Le projet débute le (JJ/MM/AAAA) et se termine le (JJ/MM/AAAA).
- ☑ Une allocation de 232.50 \$ par semaine est offerte au participant qui aura travaillé 30 heures par semaine. La paye est remise le jeudi après midi par chèque
- ☑ Chaque participant a la responsabilité de comptabiliser ses heures et de les inscrire chaque jour dans leur cartable.
- ☑ Les jours suivants sont des congés fériés et payés:
- ☑ Le lundi de Pâques et le Vendredi Saint
- ☑ La fête des Patriotes
- ☑ Le 24 juin
- ☑ Le 1^{er} juillet
- ☑ La Fête du travail
- ☑ Le jour de l'Action de Grâce
- ☑ Les 24, 25 et 26 décembre
- ☑ Les 31 décembre, le 1^{er} et 2 janvier
- ☑ Si pour les besoins de l'organisme, le participant doit travailler un jour de congé, il le reprend à une date ultérieure en accord avec la coordination.
- ☑ Le participant a droit à une demi-journée de congé de maladie par mois. Un certificat médical est exigé après les 4 heures de maladie par mois sinon c'est au détriment du participant.
- ☑ Congé pour affaires judiciaires : l'employé appelé à un procès ne subit aucune diminution de salaire et ceci avec une pièce justificative à l'appui.
- ☑ Les rendez-vous chez un psychologue, un thérapeute, un orienteur, un travailleur social seront payés seulement avec un billet du professionnel à l'appui.
- ☑ Respecter l'horaire mise en place

L'environnement des participants

Selon les commentaires recueillis, le fait que le projet soit dans la même bâtisse que le centre de jour, a ses avantages et inconvénients. Le fait d'avoir accès aux services est pour eux, un bénéfice considérable. Que ce soit l'accessibilité à l'ordinateur, le téléphone, la laveuse et sècheuse et évidemment le contact avec le travailleur de milieu. Par contre, l'influence des uns, la mauvaise intention des autres et évidemment leur propre motivation sont des facteurs pour lesquels l'emplacement n'est pas nécessairement le plus approprié. Prenons par exemple une personne qui sort de thérapie et revient dans le projet, elle est confrontée à son ancienne réalité et souvent très difficile à gérer. Toutefois, notons que le local des vitraux est beaucoup plus accueillant que les autres années. Les travaux effectués dernièrement font en sorte que les gens sont plus portés à respecter leur environnement, ce qui est excellent en soi. Apprendre à vivre en groupe inclut aussi la responsabilité de chacun.

Choix des activités

Le début de projet est souvent une période difficile au niveau de l'adaptation de leur nouvelle réalité. Pour la plupart, ils n'ont jamais été confrontés au fait d'avoir un travail stable avec des règles et des procédures. De ce fait, je les invite à vivre dans un environnement accueillant et sécurisant avec des règles de base. Par conséquent, la structure en début de projet est assez souple. C'est suite à une discussion de groupe, que nous décidons des conséquences possibles suite à un manquement aux règles mises en place. Il se peut que certaines normes se rajoutent en cours de projet tout dépendant de l'attitude des gens présents.

Pour une première, nous avons décidé que les activités allaient être planifiées par les jeunes en question. «Faire avec eux» est plus favorable que «faire pour eux». Chacun d'entre eux devaient élaborer une liste d'idées d'activités et d'en faire part à la coordonnatrice. Lorsque le projet fut accepté, nous planifions tout le processus ensemble mais les démarches étaient faites par le jeune. Ils en ont retiré que du positif autant dans la planification, le déroulement que l'effet bénéfique de l'activité.

Par contre certaines activités étaient de mise considérant plusieurs points communs des personnes rejointes. Voici quelques activités réalisées pendant le projet : apprendre à gérer un budget; rencontre individuelle avec l'infirmière pour un bilan santé; rencontre avec une intervenante sur les risques d'infection par le sang ; un cours de mosaïque pour récupérer les morceaux de verre ; rencontre avec une nutritionniste, conférence de presse, participation à un reportage réalisé par Cogéco et plusieurs autres.

Résultats envisagés

Les résultats envisagés sont propres à chacun. Ils ont tous un passé différent et des buts bien distincts. Tout d'abord voici les objectifs du projet : Développer des compétences et des aptitudes permettant l'accès au marché du travail, le retour aux études ou la création d'entreprise ;

- Favoriser un retour au marché du travail progressif de jeunes adultes à partir d'intérêts déjà présents pour les arts ;
- Initier de jeunes adultes en rupture sociale fréquentant le Journal de rue La Galère et le Centre de jour Point de rue à l'entrepreneuriat et à la prise collective de décision par le biais d'ateliers éducatifs et par l'intervention psychosociale quotidienne ;
- Développer des habiletés manuelles relatives aux arts visuels en général et aux vitraux en particulier ;

Voici les bienfaits supplémentaires que nous observons tout au long du projet :

- Prise en charge personnelle
- Apprendre à s'exprimer en « je »
- Gérer et contrôler ses émotions
- Gérer son temps
- Nouvelle expérience de travail manuel
- Fierté de réaliser un vitrail
- Nouvelles connaissances d'un métier d'art
- Diminution des préjugés
- Être connu de la population
- Apprendre à se lever le matin
- Apprendre à s'organiser et à se discipliner
- Respecter davantage autrui et son environnement
- Connaître les ressources d'aide
- Apprendre à persévérer
- Assumer les conséquences de ses choix
- Développer sa minutie
- Apprendre à travailler en équipe, à collaborer et à faire des compromis
- Développer une alliance thérapeutique saine et stable
- Se motiver quand les autres ne le sont pas
- Réduire l'isolement
- Augmenter son estime et sa confiance en soi
- Améliorer son autonomie
- Développer son sens et de l'œil critique
- Apprendre à reconnaître ses torts
- Apprendre à accepter les commentaires positifs et/ou négatifs
- Apprendre à remplir un formulaire et terminer la démarche pour l'obtention de la carte d'assurance maladie
- Apprendre à établir ses priorités
- Apprendre à faire un compromis et décider de régler ses dettes
- Faire une démarche pour la demande de pardon
- Développer son sens de l'humour, dédramatiser
- Prendre le goût du plaisir au travail
- S'engager dans un projet
- Mettre en action nos paroles
- Reprendre contact avec des gens sains du réseau (lorsqu'il y en a)
- Développer des liens significatifs
- Apprendre à faire un compte-rendu
- Apprendre à utiliser Internet
- Apprendre à s'auto évaluer
- Apprendre à parler poliment
- Apprendre à distinguer vie professionnelle et vie personnelle
- Apprendre à dire non
- Apprendre à respecter la routine
- Apprendre à respecter les heures de travail
- Apprendre à penser à autrui (être sensible à l'autre)
- Apprendre à garder son environnement propre

Et sûrement plus....

Mon implication personnelle au sein du projet

Je me considère très privilégiée d'être la coordonnatrice du projet MargiArt. C'est une chance de côtoyer des gens riches et vraies. Chaque individu arrive avec un long passé et un but propre à lui et c'est ce que je vais privilégier : la personne avant tout dans sa globalité. C'est ce qui m'amène à être à l'écoute de leur souffrance intérieure et non de leur révolte extérieure. Donc le lien privilégié que j'ai avec eux et mon intégrité me permet de rester moi-même comme être humain avec ses forces et faiblesses et je crois sincèrement que c'est ma transparence qui leur inspire confiance. En terminant, je tiens à souligner que m'engager dans ce que j'aime est naturel pour moi mais, je ne pourrais pas le faire aussi intensément sans le support de mon équipe de travail qui me nourrit continuellement. Merci à vous tous de me laisser la chance de travailler avec vous. Voici la description de tâches qui me permet d'accomplir mon travail ;

- Participer à la description des réalités vécues chez les personnes rejointes avec l'équipe de travail, les partenaires et le conseil d'administration et ce, par le biais de la direction de l'organisme.
- Participer à la production d'un rapport de travail faisant office de bilan du projet et ce, à la fin de chaque session de travail.
- Participer au recrutement des participants et à leur évaluation ainsi que celle du projet dans son ensemble.
- Participer aux activités de représentation et aux conférences de presse.
- Assumer le volet d'intervention psychosociale offerte dans le cadre du projet.
- Apprendre les techniques de base en confection de vitraux de façon à pouvoir encadrer la production des participants.
- Participer à l'analyse des besoins des personnes rejointes et des personnes à rejoindre selon les opportunités de prise en charge qu'offre le projet.
- Établir une relation de confiance avec les personnes rejointes dans le respect de leurs choix, de leur style de vie et de leurs valeurs.
- Établir une relation de confiance avec le directeur artistique et l'impliquer dans les décisions prises.
- Favoriser la prise en charge des personnes rejointes.
- Favoriser une meilleure compréhension des conditions de vie et des besoins spécifiques des personnes rejointes.
- Participer aux rencontres de concertation et de représentation priorisées par la direction de la corporation. Être en mesure de promouvoir l'ensemble des activités de la corporation lors de ces rencontres.
- Préparer et participer activement aux réunions d'équipe.
- Participer activement à l'évaluation annuelle individuelle.
- Actualiser des moyens précis pour s'assurer que sa propre santé mentale soit préservée.

Rayonnement du projet

Si nous tenons compte des objectifs fixés en début de projet concernant l'impact sur la communauté et les incidences environnementales, nous les dépassons fastueusement. « Au niveau de la population, nous pourrions considérer nos objectifs comme atteints si les vitraux sont installés au parc portuaire pour une exposition permanente, si deux médias couvrent le dévoilement des vitraux et si deux partenaires du secteur privé démontrent de l'intérêt pour le projet. Enfin, nous escomptons aussi faire une présentation officielle du projet avec les dirigeants et les participants. Dans un autre ordre d'idée, nous escomptons aussi par ce projet réduire le fossé entre la population en général et les jeunes exclus qui est caractérisé par de multiples préjugés mutuels. »

Le pavillon du parc portuaire de Trois-Rivières comporte jusqu'à présent 9 vitraux haut de gamme faisant référence à l'histoire de la ville. La splendeur, la richesse et l'unicité du projet amène de nombreux touristes à venir contempler ces œuvres d'art souvent référés par le centre touristique de la Mauricie. Cette exposition permanente a définitivement embelli notre patrimoine culturel. Des démarches avec des entreprises privées sont en négociation afin de vendre le pavillon et ainsi rendre cet emplacement immortel et reconnu internationalement. Des citoyens, écoliers, ursulines, artistes et touristes s'intéressent à ce projet ce qui amène un rapprochement direct entre les jeunes exclus et différentes institutions.

Du au grand intérêt porté vers ce projet, il y a de nombreux médias qui s'y intéressent même en dehors d'événements spéciaux. Cogéco a réalisé à l'automne dernier, un documentaire de 4 épisodes. L'impact de ce reportage a eu un effet colossal sur la population. Dès le lendemain de l'épisode 1, nous avons reçu de nombreux commentaires positifs de la part de citoyens purement émus. Certains artisans du projet sont même reconnus sur la rue par des citoyens qui les félicitent de leur implication et de leur grand courage.

Le choix des dessins a aussi un impact direct sur la communauté. Jusqu'à maintenant, plusieurs personnes réputées internationalement sont venues échanger avec les jeunes et ainsi diminuer les préjugés. La soirée pour honorer de Madame Rita Lafontaine fut un bel événement pour démontrer les répercussions positives de ce projet à plusieurs niveaux.

Il faut aussi ajouter l'intérêt de plusieurs autres villes à réaliser le même type de projet. Depuis quelques semaines, l'organisme la Dauphine de Québec a débuté le projet de vitraux sans oublier un organisme de Montréal qui débute le projet en automne prochain. Nous sommes présentement la source d'inspiration pour plusieurs personnes qui comptent bien avoir le même impact positif sur sa communauté.

Membres de l'équipe MargiArt

Éric Butler, Vitrailliste

Stéphane Desfossés, Vitrailliste

Stéphanie Lortie, Vitrailliste

Stéphanie Lamothe, Vitrailliste

Yannick Pruneau, Vitrailliste

Raphaël Marcotte, Vitrailliste
Martin Duval, Vitrailliste
Julie Lampron, Vitrailliste
Évelyne Bénédic, Vitrailliste
Julie-Noëlle Cloutier, Vitrailliste & Aide Technique
Sonia Couture, Aide Technique
Jean Beaulieu, Directeur Artistique, Ateliers Art-Go
Patricia Côté, Coordinatrice, Intervenante & Responsable du suivi

Membres des participants au documentaire

Stéphanie Lamothe, Vitrailliste
Yannick Pruneau, Vitrailliste
Raphaël Marcotte, Vitrailliste
Martin Duval, Vitrailliste
Julie Lampron, Vitrailliste
Stéphane Desfossés, Ancien Vitrailliste
Marie-Ève Althot, Ancienne Vitrailliste
Rachel Sauvageau, Ancienne Vitrailliste
Évelyne Bénédic, Vitrailliste
Sonia Couture, Aide Technique
Jean-Guy Proulx, Directeur Cogéco
Martin Leclerc, Coordinateur programmation Cogéco
Mathieu, Coordinateur Cogéco
Jean Beaulieu, Directeur Artistique
Patricia Côté, Coordinatrice, Intervenante & Responsable du suivi
Philippe Malchelosse, Directeur Général

Mandat au niveau de la Santé Publique

Depuis plusieurs années notre corporation participe activement au programme de distribution et de récupération de seringues relevant de la santé publique. Dans le cadre de ce programme, nous offrons la distribution et la récupération de seringues ainsi que la distribution de condoms. Le volet distribution de seringues stériles s'inscrit dans une volonté de réduire la propagation des ITSS (Infections Transmises Sexuellement et par la Sang) et du VIH/Sida chez les utilisateurs de drogue par injection. Par ce volet, nous souhaitons aussi réduire les conséquences négatives liées aux pratiques d'injection telles que les diverses infections ou abcès. Enfin, en ce qui concerne le volet de récupération, nous ajoutons à ces volontés, le désir de réduire les risques de piqûres accidentelles sur des seringues souillées. Maintenant, au cours de la dernière année, nous avons été appelés à jouer un rôle beaucoup plus important au sein de ce programme pour plusieurs raisons :

- Augmentation des contacts avec les UDI,
- Variation de la qualité de la cocaïne disponible sur la rue,
- Démantèlement de réseaux criminalisés structurant la vente de psychotropes,
- Augmentation de la disponibilité d'opiacés en région,
- Précocité chez les consommateurs par injection,
- Manque de milieu de vie et d'espace d'accueil pour les gens en situation de rupture sociale,
- Fermeture de l'urgence CHRTR, site St-Joseph,
- Inadéquation de certains sites du réseau de distribution et de récupération,
- Financement du travail de rue insuffisant,
- Appauvrissement des pauvres par les politiques néolibérales en place,
- Difficulté à recruter des employés qualifiés à Point de Rue et dans les autres ressources,
- Coupure dans les mesures sociales provinciales et fédérales,
- Pénurie de logements abordables et salubres à Trois-Rivières,
- Distribution massive de seringues au Québec par les différents programmes de distribution,
- Manque de contrôle et de suivi psychosocial au sein du programme de substitution à la méthadone,
- Reconnaissance accrue de Trois-Rivières, par les consommateurs de psychotropes, comme municipalité où il est facile de s'approvisionner en substances psychoactives de toutes sortes (diversité, accessibilité, qualité, quantité),
- Situation géographique de Trois-Rivières qui se situe comme un carrefour de vente entre Québec et Montréal offrant une diversité importante de produits psychotropes,
- Médiatisation d'événements où des seringues ont été trouvées dans les parcs.

Déjà lors du rapport d'activité 2001-2002, nous émettions notre préoccupation à l'effet de constater l'augmentation de la consommation d'opiacés dans notre municipalité. Voici un extrait du rapport d'activités de 2001-2002 : « Nous tenons toutefois à rester vigilant face à l'apparition de consommation d'héroïne et de GHB dans notre municipalité. Nous croyons que la consommation de ces substances risque d'augmenter fortement dans les mois et les années qui suivent »*. Les rapports d'activité que nous produisons sont publics et les individus présents à l'AGA 2002 ont été informés de cette prédiction que nous avons souligné à nouveau dans le rapport d'activités 2002-2003. Une partie de notre travail consiste à informer les partenaires sur les phénomènes émergents puisque nous sommes à l'avant-garde de ceux-ci. Dans ce cas, mission accomplie ! Par contre, nous devons souligner que nous trouvons déplorable que certaines instances soient maintenant surprises de cette

* Malchelosse, P. (2002), *Rapport d'activités 2001-2002*, Trois-Rivières, Point de Rue, page 10

situation et qu'elles soient dépassées par les événements. Nous savons très bien que peu de gens accordent de l'importance à notre rapport d'activité et que certains doutent de notre crédibilité. Nous travaillons forts pour que nos partenaires nous prennent plus au sérieux et considèrent crédibles les informations que nous transmettons, notamment par le biais de ce rapport. Il est très clair que les différentes ressources auraient pu être beaucoup mieux préparées à faire face à la surconsommation d'opiacés à Trois-Rivières. Quoi qu'il en soit, nous avons la conviction d'avoir fait notre travail de diffuseur d'informations. Pour conclure sur une note plus optimiste, notons que nous constatons maintenant que notre expertise est de plus en plus sollicitée par les partenaires qui souhaitent composer avec le phénomène pour en réduire les conséquences négatives.

En ce sens, une expérience très intéressante fut initiée au cours des deux dernières années. Celle-ci a mené à la mise en place d'un projet pilote de Site Fix de distribution de seringues à Trois-Rivières. En effet, suite à l'augmentation de la consommation par injection dans notre communauté, nous avons constaté l'inadéquation des services offerts ainsi que les nombreuses faiblesses du programme de distribution de seringues qui deviennent de plus en plus manifestes. Pour accentuer notre défi, une décision fut prise par les dirigeants du réseau de la santé à l'effet de déménager l'urgence de l'hôpital St-Joseph vers le site Ste-Marie. Cela a eu pour conséquence de fragiliser davantage le programme de distribution de seringues en coupant un point de service important. Cette décision, prise sans consulter les personnes rejointes ou bien les experts qui les côtoient, fait fit des impacts importants créés autant pour les UDI que pour la population en générale en terme de santé publique. C'est suite à cet événement déclencheur que des démarches furent entreprises pour pallier à cette situation et pour bonifier le réseau de distribution.

C'est en acceptant l'invitation de madame Lise Bergeron, directrice du CSSSTR, que nous nous sommes joints à un comité de partenaires préoccupés par la situation présentée. Quatre rencontres suffirent pour mettre en place deux services importants dont Point de Rue est fiduciaire et responsable. Nous avons d'abord sélectionné et formé un pair aidant au site St-Joseph pendant plus d'une semaine pour donner des seringues et de l'information aux habitués du service. Nous avons aussi développé la mise en place du projet pilote du Site Fix de Point de Rue ouvert de 21h00 à 1h00 à raison de 7 jours par semaine pendant 3 mois dans les locaux de Point de Rue. Ce projet fut financé par le département de santé publique et par la table en promotion/prévention des ITSS. À la fin de la présente année d'activité, nous sommes à même de tirer quelques conclusions de l'expérience tentée au Site Fix. D'abord la pertinence et la nécessité d'un tel projet ne fait nul doute, dans l'optique où nous ne pouvons contrôler le nombre d'UDI dans notre communauté (à moins de créer des liens de partenariat étroits avec les gangs criminalisés et la mafia). Par contre, nous croyons que nous pourrions mieux répondre aux besoins des UDI si nous étions plus près des consommateurs et ce, même si nous avons distribué plus de 1440 seringues en trois mois au Site Fix.

Jumelé à cette démarche, notons que nous avons actualisé au cours de l'été 2005, un projet de récupération de seringues souillées traînant dans des lieux publics. Cette initiative issue de la sensibilité et de l'ouverture de certains partenaires de la municipalité s'inscrit toujours dans un mandat de santé publique. Nous avons donc embauché un individu qui sillonne les lieux ciblés pour récupérer les seringues souillées. Il a aussi le mandat de sensibiliser et informer les UDI. Les partenaires impliqués veillent aussi à harmoniser le volet distribution au volet récupération. Mentionnons enfin que ce projet s'inscrit dans une volonté beaucoup plus large d'améliorer le programme de distribution et de récupération de seringues et que notre implication demeure qu'un des moyens mis en place. Nous avons aussi travaillé autour de plusieurs actions tel que : l'installation de contenant sécuritaire de récupération dans les lieux stratégiques, l'augmentation du financement du travail de rue, la participation des autres sites d'échange et de récupération, l'intensification des liens entre Point de Rue et le CSSSTR (infirmière de rue, clinique au Centre de Jour) ainsi que le recrutement et la formation de poteaux et pairs aidants.

TABLEAU 19

Actions Réalisées dans le Cadre du Mandat en Santé Publique



| | Nombre | | | | |
|---------------------------|--------|--------|--|---|--------------------------------|
| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| Distribution de Seringues | 293 | 722 | TR ≈ 5296 SITE FIX ≈ 1440 CDJ ≈ 3200 TOTAL = 9936 | TR ≈ 1 236 PROJET = 13 461 CDJ ≈ 2800 TOTAL = 17 497 | 19 998 |
| Distribution de Condoms | 917 | 824 | + DE 8000 | + DE 15 000 | + DE 16 000 |
| Personnes Vaccinées | 6 | 8 | 11 | Voir CSSSTR France Bergeron | Voir CSSSTR France Bergeron |
| Récupération de Seringues | ND | ≈ 1200 | TR ≈ 4200 CDJ ≈ 2000 | ≈ 11 627 | ≈ 13 270 |
| Taux de récupération | ND | ND | 62.4 % | 66.5 % | 66.3 % |

En définitive, nous tenons à souligner la grande efficacité démontrée par les partenaires impliqués et leur capacité hors du commun à actualiser des démarches concrètes palliant à l'urgence observée. Nous tenons à remercier sincèrement Sylvie Tardif, Jean-Marc Bergeron, Lise Bergeron, France Bergeron et Nathalie Garon pour leur dévouement et leur professionnalisme. Pour nous qui remettons souvent en doute l'efficacité de nos partenaires du réseau, nous tenons à faire amende honorable à ces partenaires. Souhaitons que ce partenariat perdure pour les bénéfices des personnes qui nous embauchent... les gens de la rue !

Comité d'autofinancement

Après avoir fait le choix de maintenir nos activités en place de avril 2003 à janvier 2004, sans le financement fédéral fiduciaire des activités, nous devons trouver des moyens pour pallier aux impacts négatifs de ce choix. En effet, comme il a été établi lors de la dernière assemblée générale annuelle des membres, nous avons créé un déficit

d'environ 30 000 \$ pour maintenir les services issus du centre de jour. Nous tenons ici à mentionner que nous ne regrettons pas ce choix puisque les coûts sociaux liés à la cessation de nos services sont beaucoup plus importants que le déficit accumulé. Par contre, la précarité financière de Point de Rue ne peut se poursuivre et les problèmes entourant le bris de liquidité ne peuvent être vécus à nouveau. Point de Rue se retrouve dans une position de survie depuis 6 ans, cela doit se terminer. C'est pourquoi nous avons comme objectif en 2006-2007, d'assurer la santé financière de la corporation. Cette stabilité financière doit nécessairement passer par l'autofinancement puisque aucune structure publique ne peut partager avec nous les coûts liés à notre décision, et ce, même si ce déficit est attribuable, en partie, aux engagements financiers non respectés des gouvernements. Nous savons que ces démarches sous-tendent une surcharge de travail importante pour les membres de l'équipe de travail déjà surchargés... mais engagez-vous qu'ils disaient !



Par la précieuse implication de gens dévoués, nous avons donc organisé notre première activité d'autofinancement d'envergure, le souper hommage à l'idole d'un peuple Jean Béliveau. Les participants du projet MargiArt ont en effet réalisé un vitrail en hommage à ce gentleman originaire de la région. Par le biais d'André Young, nous avons pu compter sur la présence de monsieur Béliveau en personne lors du dévoilement de son vitrail. Simplement pour

constater la fierté des jeunes jumelés à la reconnaissance de monsieur Béliveau, ça valait le prix. Par la suite, nous avons reçu plus de 200 convives à l'île St-Quentin pour célébrer cette journée très spéciale sous forme d'un souper animé de façon chaleureuse par Philippe Fehmiu. Nous avons aussi saisi cette occasion pour faire un encan animé par monsieur Denis Colbert avec un dynamisme hors du commun. Cette activité fut non seulement fidèle à nos valeurs mais aussi une façon unique de faire de la sensibilisation. En plus des émotions extraordinaires qui ont touché les personnes présentes, cette activité a permis de recueillir 18 905 \$ en autofinancement. Cette soirée merveilleuse fut donc un succès sur toute la ligne. Nous devons toutefois nous rappeler qu'une activité de la sorte demande excessivement d'énergie dans un domaine où nous ne sommes pas les plus compétents. Il serait tellement plus simple que le gouvernement provincial nous paie pour faire de l'intervention psychosociale, c'est ça notre métier ! Bref, merci à toutes les personnes impliquées sans lesquelles ce défi aurait été inatteignable !

Membres du Comité Organisateur Souper Hommage à Jean Béliveau

Michelle Hudon, Responsable bénévole de la décoration

Jean-Frédéric Bourassa, Stagiaire

André Young, Organisateur Bénévole

Caroline Arseneau, Stagiaire & Agent de Financement

Jean Beaulieu, Directeur Artistique Ateliers Art-Go

Jean Lamarche, Agent de Développement

Philippe Fehmiu, Animateur bénévole de la Soirée

Denis Colbert, Enquanteur

Philippe Malchelosse, Directeur Général

REPRÉSENTATION

En guise de conclusion voici la liste des lieux de représentation que nous avons utilisé pour nous permettre de diffuser l'information que nous détenons et faire foi des activités que nous menons. Ces représentations sont considérées comme substitut au rapport d'activité (non interprété) qui nous donne la possibilité de rendre compte de notre boulot. À cet effet, nous croyons que nos actions sont très bien connues tant de la part de nos partenaires que des personnes rejointes et des bailleurs de fonds. Nous considérons donc que notre travail en termes de diffuseur d'information sur les nouvelles réalités et d'acteur de changements sociaux est bien effectué.

- ✎ Panel à la journée des partenaires de Domrémy
- ✎ Conférence à la journée des partenaires de Domrémy
- ✎ Conférence à la rencontre annuelle des UDI, AITQ
- ✎ Membre du comité organisateur de la rencontre annuelle des UDI, AITQ
- ✎ Membre du comité de rédaction du guide pour les intervenants auprès des UDI, AITQ
- ✎ Membre de la table des dépendances de TR
- ✎ Membre de la table IPAC, lutte à l'itinérance et exclusion sociale
- ✎ Membre de la table Adélarde-Dugré et Jean-Nicolet
- ✎ Membre du comité UDI-TR restreint
- ✎ Membre du comité UDI-TR élargi
- ✎ Membre du CA de CPUS
- ✎ Panel au forum de la nuit des sans-abris
- ✎ Délégation provinciale pour le ROCQTR
- ✎ Participation aux rencontres régionales du ROCQTR
- ✎ Participation rencontre et séminaire printanier ATTRueQ
- ✎ Conférence UQTR
- ✎ Conférence Université de Sherbrooke
- ✎ Conférence, préparation au Carême, Basilique du Cap
- ✎ Rencontre UQTR, U. Sherbrooke et Point de Rue, UDI et programmes associés
- ✎ Rencontres entre Marc Lesage, PhD, York University et journal de rue La Galère
- ✎ Formations et échanges d'informations, CPUS

REMERCIEMENTS

Merci à vous,... à votre façon vous contribuez à Point de Rue
donc à offrir un peu plus de dignité aux personnes que nous rejoignons !

Michel Simard
Chantal Plourde
Natacha Brunelle
Denis Colbert
Élise Roy
Sr. Suzanne Blais
Sr. Yvette Isabelle
Blaise Gagnon
Diane Turbide
Renée Sauvageau
Denise Beaulieu
Jeannot Plamondon
Caroline Arseneau
Jean-Frédéric Bourassa
Jean Beaulieu
Roberto Franchi
Michel Daigneault
Michelle Hudon
Stratos Chrisafoudis
Christiane Paquette
Pierre Rousseau
Guy Gagnon
Éric Gélinas
Nathalie Garon
André Sauvé
Daniel Lamarre
Isabelle Bordeleau

Jean-Pierre Gagnon
Julie Leclerc
Éliane Bernet
Serge Maltais
Jérôme Cloutier
Michel Morin
Claude Doucet
Marguerite Paquin
Lise St-Louis
Jean-Claude Martin
Charles Carré
David Denis
Jean-Paul Guilbeault
Dany Jolicoeur
Jean-Marc Bergeron
France Bergeron
Serge Brunoni
Marc Lesage
André Young
Élizabeth Provencher
Jean Béliveau
Philippe Fehmiu
Robert Perron
Suzanne Gauthier
Catherine Denis
Pierre Dallaire
Sylvie Dufresne

Isabelle Duval
Martin Leclerc
Hélène Tousignant
Mylène Lecours
Louis-Marie Dubé
Réjean Houle
Steve Richard
Clément Trottier
David Malchelosse
Gaston Leblanc
Geneviève Provost
Annie Fontaine
André Gauthier
Pierre Ricard
Manon Boisclair
Jean-Guy Proulx
Pierre Boivin
Pierre Tiemens
André Paquet
Valérie Delisle
Jean Poliquin
Claude Lessard
Marie Albertson
Carlos Placeres
Léo Guilbert
Claudette Montplaisir
Francis-Olivier Camiré